

CFM INDOSUEZ WEALTH

Société Anonyme Monégasque

au capital de 34.953.000 euros

Siège social : 11, boulevard Albert 1^{er} - Monaco**COMPTES CONSOLIDÉS IFRS 2022****Compte de résultat consolidé**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	4.1	106 590	63 274
Intérêts et charges assimilées	4.1	-50 033	-25 438
Commissions (produits)	4.2	93 791	89 433
Commissions (charges)	4.2	-9 919	-10 016
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	18 303	10 434
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		2 083	3 908
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		16 220	6 526
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	10	0
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		0	0
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		10	0
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	4.5	0	0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.6	0	0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.6	0	0
Produits des autres activités	4.7	3 431	3 523
Charges des autres activités	4.7	-1 555	-1 810
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition		0	0
Produit net bancaire		160 619	129 401
Charges générales d'exploitation	4.8	-99 509	-91 779
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.9	-5 543	-5 533
Résultat brut d'exploitation		55 566	32 088
Coût du risque	4.10	-3 888	1 778
Résultat d'exploitation		51 678	33 866
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.11	28	-1
Variations de valeur des écarts d'acquisition	6.16	0	0
Résultat avant impôt		51 706	33 865

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Impôts sur les bénéfices	4.12	-8 342	-4 773
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	6.12	0	0
Résultat net		43 364	29 092
Participations ne donnant pas le contrôle	6.19	0	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		43 364	29 092
Résultat par action (en euros) (1)	6.19	75,68	50,77
Résultat dilué par action (en euros) (1)	6.19	75,68	50,77

Résultat net et gains et pertes comptabilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net		43 364	29 092
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.13	391	185
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre (1)	4.13		
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (1)	4.13	-75	-211
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.13	316	-26
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.13		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.13		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.13		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	4.13		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	4.13	316	-26
Gains et pertes sur écarts de conversion	4.13		
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.13	0	0
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.13	-11 185	-2 774
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.13	-11 185	-2 774
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.13		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.13		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.13		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	4.13		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	4.13	-11 185	-2 774

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4.13	-10 869	-2 800
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		32 495	26 292
Dont part du Groupe		32 495	26 292
Dont participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales	6.1	1 164 687	869 406
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1-6.2-6.6-6.7	10 195	5 564
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		8 009	2 846
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		2 186	2 718
Instruments dérivés de couverture	3.2-3.4	72 146	21 940
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.1-6.4-6.6-6.7	341	319
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		0	0
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		341	319
Actifs financiers au coût amorti	3.1-3.3-6.5-6.6-6.7	5 590 017	5 190 402
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>		1 804 493	1 416 089
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>		3 760 694	3 709 662
<i>Titres de dettes</i>		24 830	64 651
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	5 929
Actifs d'impôts courants et différés	6.9	11 926	5 758
Comptes de régularisation et actifs divers	6.10	92 147	52 967
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	6.11	0	0
Participations aux bénéfices différée	6.16		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6.12	0	0
Immeubles de placement	6.13	0	1 135
Immobilisations corporelles	6.14	137 225	140 460
Immobilisations incorporelle	6.14	44 131	43 921
Écarts d'acquisition	6.15	0	0
TOTAL DE L'ACTIF		7 122 815	6 337 801

Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales	6.1	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	7 824	2 596
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		7 824	2 596
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		0	0
Instruments dérivés de couverture	3.2-3.4	116 272	10 302
Passifs financiers au coût amorti		6 577 528	5 825 514
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	3.3-6.8	334 638	83 307
<i>Dettes envers la clientèle</i>	3.1-3.3-6.8	6 242 890	5 742 207
<i>Dettes représentées par un titre</i>	3.3-6.8	0	0
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-85 088	10 226
Passifs d'impôts courants et différés	6.9	18 128	14 663
Comptes de régularisation et passifs divers	6.10	95 542	91 955
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	6.11	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.16	0	0
Provisions	6.17	13 560	11 213
Dettes subordonnées	3.3-6.18	0	0
Total dettes		6 743 766	5 966 469
Capitaux propres		379 049	371 332
Capitaux propres part du Groupe		379 049	371 332
Capital et réserves liées		322 177	321 908
Réserves consolidées		21 922	17 877
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-8 414	2 455
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées		0	0
Résultat de l'exercice		43 364	29 092
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
TOTAL DU PASSIF		7 122 815	6 337 801

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital et réserves liées				
	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021 Publié	34 953	336 184	0	0	371 137
Impacts nouvelles normes		220			220
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021 Retraité	34 953	336 404	0	0	371 357
Augmentation de capital					0
Variation des titres auto-détenus					0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres					0
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2021					0
Dividendes versés en 2021		-31 670			-31 670
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0
Mouvements liés aux paiements en actions					0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-31 670	0	0	-31 670
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>					<i>0</i>
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>					<i>0</i>
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0
Résultat 2021					0
Autres variations		97			97
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021	34 953	304 831	0	0	339 785

Capital et réserves liées					
(en milliers d'euros)	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées
Affectation du résultat 2021		29 092			29 092
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 Publié	34 953	333 924	0	0	368 877
Impacts nouvelles normes					0
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 Retraité	34 953	333 924	0	0	368 877
Augmentation de capital					0
Variation des titres auto-détenus					0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres					0
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2021					0
Dividendes versés en 2022		-24 811			-24 811
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0
Mouvements liés aux paiements en actions					0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-24 811	0	0	-24 811
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>					<i>0</i>
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>					<i>0</i>
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0
Résultat 2022					0
Autres variations		33			33
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022	34 953	309 146	0	0	344 099

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
<i>(en milliers d'euros)</i>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021								
Publié	2 261	2 995	5 255	0	376 392	0	376 392	
Impacts nouvelles normes			0		220	0	220	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021								
Retraité	2 261	2 995	5 255	0	376 612	0	376 612	
Augmentation de capital			0		0	0	0	
Variation des titres auto-détenus			0		0	0	0	
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres			0		0	0	0	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2020			0		0	0	0	
Dividendes versés en 2020			0		-31 670	0	-31 670	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales			0		0	0	0	
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle			0		0	0	0	
Mouvements liés aux paiements en actions			0		0	0	0	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	0	0	-31 670	0	-31 670	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-2 774	-26	-2 800	0	-2 800	0	-2 800	

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>				0	0	0	0
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>				0	0	0	0
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence			0		0	0	0
Résultat 2021			0	29 092	29 092	0	29 092
Autres variations			0		97		97
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021	-513	2 969	2 455	29 092	371 332	0	371 332
Affectation du résultat 2021			0	-29 092	0	0	0
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 Publié	-513	2 969	2 455	0	371 332	0	371 331
Impacts nouvelles normes			0		0	0	0
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 Retraité	-513	2 969	2 455	0	371 332	0	371 331
Augmentation de capital			0		0	0	0
Variation des titres auto-détenus			0		0	0	0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres			0		0	0	0
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2021			0		0	0	0

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
<i>(en milliers d'euros)</i>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
Dividendes versés en 2022			0		-24 811	0	-24 811
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales			0		0	0	0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle			0		0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions			0		0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	0	0	-24 811	0	-24 811
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-11 185	316	-10 869	0	-10 869	0	-10 869
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>			0		0	0	0
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>			0		0	0	0
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence			0		0	0	0
Résultat 2022			0	43 364	43 364	0	43 364
Autres variations			0		33		33
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022	-11 698	3 285	-8 414	43 364	379 049	0	379 049

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits de CFM Indosuez Wealth.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans les rubriques « Juste valeur par résultat » ou « Juste valeur par capitaux propres non recyclables » sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôt	51 706	33 865
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	5 539	5 533
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	3 547	-2 200
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat net des activités d'investissement	-28	1
Résultat net des activités de financement	26	37
Autres mouvements	5 054	335
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	14 138	3 706
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-379 129	271 902
Flux liés aux opérations avec la clientèle	388 058	-5 433
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	49 438	89 181
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-39 317	-17 949
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	0	0
Impôts versés	-7 566	-3 242
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	11 484	334 459

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Flux provenant des activités abandonnées	0	0
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	77 328	372 030
Flux liés aux participations	0	0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 463	-3 221
Flux provenant des activités abandonnées		
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-2 463	-3 221
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (1)	-24 808	-31 670
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-1 901	-1 901
Flux provenant des activités abandonnées	0	0
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-26 709	-33 571
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)	48 155	335 238
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 322 959	987 721
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	869 404	539 989
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	453 555	447 732
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 371 114	1 322 959
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	1 164 687	869 404
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	206 427	453 555
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	48 155	335 238

* Composé du solde net du poste «Caisse, banques centrales», hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées.

** Composé du solde des postes «Comptes ordinaires débiteurs non douteux» et «Comptes et prêts au jour le jour non douteux» tels que détaillés en note 6.5 et des postes «Comptes ordinaires créditeurs» et «Comptes et emprunts au jour le jour» tels que détaillés en note 6.8 (hors intérêts courus).

(1) Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence: N/A

(2) Flux liés aux participations: Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation: N/A

(3) Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires: il comprend le paiement des dividendes versés par CFM Indosuez à ses actionnaires, à hauteur de 25 millions d'euros pour l'année 2022.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1 :

Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

1.1 Normes applicables et comparabilité

En application du règlement CE n°1606/2002, les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2022 et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2021.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2022.

Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de 1 ^{ère} application : exercices ouverts à compter du	Effet significatif dans le Groupe
Amendement à IAS 16		
Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue	1 ^{er} janvier 2022	Non
Améliorations des IFRS cycle 2018-2020		
- IFRS 1 Filiale devenant un nouvel adoptant,		
- IFRS 9 Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 %,	1 ^{er} janvier 2022	Non
- IAS 41 Impôts dans les évaluations de la juste valeur, et		
- IFRS 16 Avantages incitatifs à la location		
Amendement à IFRS 3		
Références au cadre conceptuel	1 ^{er} janvier 2022	Non
Amendement à IAS 37		
Contrats déficitaires - coût d'exécution du contrat	1 ^{er} janvier 2022	Non

Compte tenu de l'absence d'activité d'assurance au sein de CFM Indosuez Wealth, la norme IFRS 17 n'aura pas d'impact attendu au niveau des comptes consolidés de CFM Indosuez Wealth au 1^{er} janvier 2023.

Normes et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022

Les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2022 mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le Groupe. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 décembre 2022.

Décisions IFRS IC, finalisées et approuvées par l'IASB, pouvant affecter le Groupe

Concerne en particulier, la décision IFRS IC IFRS 9 / IAS 20 publiée en mars 2022 relative à la comptabilisation du TLTRO III.

Une troisième série d'opérations de refinancement de long terme a été décidée en mars 2019 par la BCE dont les

modalités ont été revues en septembre 2019 puis en mars, avril et décembre 2020 en lien avec la situation de la Covid-19.

Le mécanisme de TLTRO III vise à proposer un refinancement de long terme avec une bonification en cas d'atteinte d'un taux de croissance cible des crédits octroyés aux entreprises et aux ménages, appliquée sur la maturité de trois ans de l'opération TLTRO à laquelle s'ajoute une sur-bonification rémunérant une première incitation supplémentaire et temporaire sur la période d'une année de juin 2020 à juin 2021, puis une seconde incitation supplémentaire et temporaire sur la période d'une année de juin 2021 à juin 2022.

Pour rappel, le traitement comptable retenu par le Groupe depuis 2020 consiste à comptabiliser les bonifications dès que le Groupe estime avoir une assurance raisonnable que le niveau des encours éligibles permettra de remplir les conditions nécessaires à l'obtention de ces bonifications lors de leur exigibilité vis-à-vis de la BCE, c'est-à-dire au terme de l'opération de TLTRO III, et à rattacher cette bonification à la période à laquelle elle se rapporte *pro rata temporis*. Ce traitement est maintenu pour l'arrêté comptable du 31 décembre 2022.

Le Groupe ayant atteint les conditions de performance nécessaires à la bonification et sur-bonification du TLTRO, le Groupe bénéficiera de l'obtention de l'ensemble des bonifications et sur-bonifications à l'échéance de ce financement.

Ainsi, le Groupe a évalué les intérêts courus au taux de la Facilité de Dépôts - 50 bps flooré à - 100 bps sur la période spéciale de taux d'intérêt (1^{er} janvier 2021 – 23 juin 2021 pour la période afférente à l'exercice 2021), compte tenu de l'atteinte des seuils propres à la première incitation pendant la période spéciale de référence. Sur la période spéciale de taux d'intérêt additionnelle (24 juin 2021 – 23 juin 2022), le taux d'intérêt retenu est également le taux de la Facilité de Dépôts - 50 bps flooré à - 100 bps, compte tenu de l'atteinte des critères du niveau de crédits éligibles propres à la seconde incitation pendant la période spéciale de référence additionnelle.

La décision IFRS IC n'a pas eu d'impact sur la manière dont le Groupe comptabilise ses intérêts au titre du TLTRO III.

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 27 octobre 2022, a décidé d'une modification des conditions de rémunération applicables à ces opérations de refinancement à compter du 23 novembre 2022 (Décision 2022-2128 de la BCE).

La Décision (UE) 2022/2128 de la Banque Centrale Européenne du 27 octobre 2022 a défini deux nouvelles périodes comme suit :

- la « période de taux d'intérêt postérieure à la période spéciale de taux d'intérêt additionnelle » ou « post-additional interest rate period (post-ASIRP) » du 24 juin au 22 novembre 2022 (ou la date de remboursement anticipé si elle intervient avant cette date) ; au cours de cette période, la rémunération du TLTRO III est calculée sur la base d'une moyenne des Taux de Facilités des Dépôts à compter de la date de tirage jusqu'à la fin de la fin de cette période.
- la « dernière période de taux d'intérêt » ou « last interest rate period (LIRP) » : du 23 novembre 2022 jusqu'à la date de maturité attendue des tirages. Au cours de la LIRP, la rémunération du TLTRO III est calculée sur la base d'une moyenne des Taux de Facilités des Dépôts à compter du 23 novembre jusqu'à la date de remboursement attendue.

Le groupe a réestimé les flux de trésorerie attendus afin de refléter (i) les fluctuations des intérêts des différents tirages en fonction de la maturité attendue et (ii) les modifications des conditions de rémunération décidées par la BCE, ce qui est venu modifier le taux d'intérêt effectif des différents tirages de TLTRO III et le coût amorti de chaque tranche.

Les nouveaux taux d'intérêt effectif ainsi déterminés sont proches du dernier taux de Facilité des Dépôts connu à la date de l'arrêté comptable.

1.2 Principes et méthodes comptables

➤ **Utilisation de jugements et estimations dans la préparation des états financiers**

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- les instruments financiers évalués à la juste valeur (y compris les participations non consolidées) ;
- les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les plans de stock options ;
- les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- les provisions ;
- les dépréciations des écarts d'acquisition ;
- les actifs d'impôts différés ;
- la valorisation des entreprises mises en équivalence ;

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

➤ **Instruments financiers (IFRS 9, IFRS 13, IAS 32 et 39)**

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9 telle qu'adoptée par l'Union européenne y compris pour les actifs financiers détenus par les entités d'assurance du Groupe.

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent (à condition que, dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à l'une des parties au contrat), qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation / provisionnement du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que CFM Indosuez Wealth utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Les actifs financiers dits « verts » ou « ESG » et les passifs financiers dits « green bonds » comprennent des instruments variés ; ils portent notamment sur des emprunts permettant de financer des projets environnementaux. Il est rappelé que l'ensemble des instruments financiers portant ces qualifications ne présentent pas nécessairement

une rémunération variant en fonction de critères ESG. Cette terminologie est susceptible d'évoluer en fonction de la réglementation européenne relative à la finance durable. Ces instruments sont comptabilisés conformément à IFRS 9 selon les principes énoncés ci-après.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classement soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) pour les instruments de dette, soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. Les instruments dérivés sont toujours évalués à leur juste valeur.

Le coût amorti correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation initiale, en intégrant les coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) de toute différence (décote ou prime) entre le montant initial et le montant à l'échéance. Dans le cas d'un actif financier au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, le montant peut être ajusté si nécessaire au titre de la correction pour pertes de valeur (Cf. paragraphe «Provisionnement pour risque de crédit»).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs prévus sur la durée de vie attendue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Actifs financiers

Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (par exemple des prêts et titres à revenu fixe ou déterminable) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (par exemple des actions).

Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti (instruments de dette uniquement) ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (recyclables pour les instruments de dette, non recyclables pour les instruments de capitaux propres).

- Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépendent de deux critères réunis : le modèle de gestion défini au niveau portefeuille et l'analyse des caractéristiques contractuelles déterminée par instrument de dette sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management de CFM Indosuez Wealth pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

On distingue trois modèles de gestion :

- Le *modèle collecte* dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées ;
- Le *modèle collecte et vente* dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs ; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et
- Le *modèle autre / vente* dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Lorsque la stratégie que suit le management pour la gestion d'actifs financiers ne correspond ni au modèle collecte, ni au modèle collecte et vente, ces actifs financiers sont classés dans un portefeuille dont le modèle de gestion est autre / vente.

- Les caractéristiques contractuelles (test « *Solely Payments of Principal & Interests* » ou test « SPPI ») :

Le test « SPPI » regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Dans un financement simple, l'intérêt représente le coût du passage du temps, le prix du risque de crédit et de liquidité sur la période, et d'autres composantes liées au coût du portage de l'actif (ex : coûts administratifs...).

Dans certains cas, cette analyse qualitative ne permettant pas de conclure, une analyse quantitative (ou Benchmark test) est effectuée. Cette analyse complémentaire consiste à comparer les flux de trésorerie contractuels de l'actif étudié et les flux de trésorerie d'un actif de référence.

Si la différence entre les flux de trésorerie de l'actif financier et celui de référence est jugée non significative, l'actif est considéré comme un financement simple.

Par ailleurs, une analyse spécifique sera menée dans le cas où l'actif financier est émis par des entités ad hoc établissant un ordre de priorité de paiement entre les porteurs des actifs financiers en liant de multiples instruments entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit (des « tranches »).

Chaque tranche se voit attribuer un rang de subordination qui précise l'ordre de distribution des flux de trésorerie générés par CFM Indosuez Wealth structurée.

Dans ce cas le test « SPPI » nécessite une analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif concerné et des actifs sous-jacents selon l'approche « *look-through* » et du risque de crédit supporté par les tranches souscrites comparé au risque de crédit des actifs sous-jacents.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test « SPPI » peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :

	Instruments de dette	Modèles de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat (Test SPPI)
	Non Satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	

Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test « SPPI ».

Ils sont enregistrés à la date de règlement-livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes / décotes et des frais de transaction des prêts et créances, et des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet d'ajustements au titre des pertes attendues (ECL) dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique « Dépréciation / Provisionnement pour risque de crédit ».

Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle collecte et vente et s'ils respectent le test « SPPI ».

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction. L'amortissement des éventuelles surcotes / décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet d'ajustements au titre des pertes attendues (ECL) dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique « Dépréciation / Provisionnement pour risque de crédit » (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste. Bien que les flux de trésorerie contractuels soient perçus pendant le temps durant lequel CFM Indosuez Wealth détient les actifs, la perception de ces flux de trésorerie contractuels n'est pas essentielle mais accessoire.

- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test « SPPI ». C'est notamment le cas des OPC (Organismes de Placement Collectif) ;
- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels CFM Indosuez Wealth choisit la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en « Produit Net Bancaire », en contrepartie du compte d'encours. Les intérêts de ces instruments sont comptabilisés dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation au titre du risque de crédit.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat par nature dont le modèle de gestion est « Autre/vente » sont enregistrés à la date de négociation.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat sur option sont enregistrés à la date de négociation.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat par nature, par échec au test SPPI, sont enregistrés à la date de règlement-livraison.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement et une évaluation à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont enregistrés à la date de négociation. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat et non détenus à des fins de transaction sont enregistrés en date règlement-livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en « Produit Net Bancaire », en contrepartie du compte d'encours.

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation.

Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique à la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Seuls les dividendes sont reconnus en résultat si :

- le droit de CFM Indosuez Wealth d'en percevoir le paiement est établi ;
- il est probable que les avantages économiques associés aux dividendes iront à CFM Indosuez Wealth ;
- le montant des dividendes peut être évalué de façon fiable.

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ;

- ou sont transférés, ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires et lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, CFM Indosuez Wealth continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans cet actif.

Les actifs financiers renégoiés pour raisons commerciales en l'absence de difficultés financières de la contrepartie et dans le but de développer ou conserver une relation commerciale sont décomptabilisés en date de renégociation. Les nouveaux prêts accordés aux clients sont enregistrés à leur juste valeur à la date de renégociation. La comptabilisation ultérieure dépend du modèle de gestion et du test « SPPI ».

Passifs financiers

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.
 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés (à l'exception de certains dérivés de couverture) sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Les passifs financiers répondant à l'un des trois cas prévus par la norme ci-après, peuvent être évalués à la juste valeur par résultat sur option : émissions hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables, réduction ou élimination de distorsion de traitement comptable ou groupes de passifs financiers gérés et dont la performance est évaluée à la juste valeur.

Cette option est irrévocable et s'applique obligatoirement à la date de comptabilisation initiale de l'instrument.

Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat pour les variations de juste valeur non liées au risque de crédit propre et en contrepartie des capitaux propres non recyclables pour les variations de valeur liées au risque de crédit propre sauf si cela aggrave la non-concordance comptable (auquel cas les variations de valeur liées au risque de crédit propre sont enregistrées en résultat, comme prévu par la norme).

- Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivés) sont évalués au coût amorti.

Ces passifs sont enregistrés en juste valeur à l'origine (produits et coûts de transaction inclus) puis sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Reclassement de passifs financiers

Le classement initial des passifs financiers est irrévocable. Aucun reclassement ultérieur n'est autorisé.

L'évaluation initiale est faite à la juste valeur, l'évaluation ultérieure au coût amorti.

Distinction dettes – capitaux propres

La distinction entre instruments de dette et instruments de capitaux propres est fondée sur une analyse de la substance des dispositifs contractuels.

Un passif financier est un instrument de dette s'il inclut une obligation contractuelle :

- de remettre à une autre entité de la trésorerie, un autre actif financier ou un nombre variable d'instruments de capitaux propres ; ou
- d'échanger des actifs et des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un instrument financier non remboursable qui offre une rémunération discrétionnaire mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de tous ses passifs financiers (actif net) et qui n'est pas qualifié d'instrument de dette.

Décomptabilisation et modification des passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsqu'il arrive à extinction ; ou
- lorsque les analyses quantitative ou qualitative concluent qu'il a été substantiellement modifié en cas de restructuration.

Une modification substantielle d'un passif financier existant doit être enregistré comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier (la novation). Tout différentiel entre la valeur comptable du passif éteint et du nouveau passif sera enregistré immédiatement au compte de résultat.

Si le passif financier n'est pas décomptabilisé, le TIE d'origine est maintenu. Une décote / surcote est constatée immédiatement au compte de résultat en date de modification puis fait l'objet d'un étalement au TIE d'origine sur la durée de vie résiduelle de l'instrument.

Intérêts négatifs sur actifs et passifs financiers

Conformément à la décision de l'IFRS IC de janvier 2015, les produits d'intérêt négatifs (charges) sur actifs financiers ne répondant pas à la définition d'un revenu au sens d'IFRS 15 sont comptabilisés en charges d'intérêts en compte de résultat, et non en réduction du produit d'intérêts. Il en est de même pour les charges d'intérêts négatives (produits) sur passifs financiers.

*Dépréciation / Provisionnement pour risque de crédit**Champ d'application*

Conformément à IFRS 9, CFM Indosuez Wealth comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances locatives relevant de la norme IFRS 16 ; et
- les créances commerciales générées par des transactions de la norme IFRS 15.

Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par OCI non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL. Ce calcul est décrit dans le chapitre 5 « Risques et Pilier 3 » du Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A.

Risque de crédit et étapes de dépréciation / provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Stages) :

- 1^{ère} étape (Stage 1) : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie ...), CFM Indosuez Wealth comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois
- 2^{ème} étape (Stage 2) : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, CFM Indosuez Wealth comptabilise les pertes attendues à maturité
- 3^{ème} étape (Stage 3) : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, L'entité CFM Indosuez Wealth comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en *Stage 3* ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en *Stage 2*, puis en *Stage 1* en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

- Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion et pour les calculs de ratios réglementaires. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- CFM Indosuez Wealth estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Un encours en défaut (Stage 3) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur ;
- un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance ;
- l'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une ou de plusieurs faveurs que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances ;
- la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur ;
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières ;
- l'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

Il n'est pas nécessairement possible d'isoler un événement en particulier, la dépréciation de l'actif financier pouvant résulter de l'effet combiné de plusieurs événements.

La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après une période d'observation (90 jours) qui permet de valider que le débiteur n'est plus en situation de défaut (appréciation par la Direction des Risques).

- La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Groupe est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. Toutes les informations disponibles, pertinentes, raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective, doivent être retenues.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (*Point in Time*) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (*Forward Looking*), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (*Through The Cycle*) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (*Downturn*) pour la perte en cas de défaut.

L'approche comptable conduit également à recalculer certains paramètres bâlois, notamment pour neutraliser les coûts internes de recouvrement ou les *floors* qui sont imposés par le régulateur dans le calcul réglementaire de la perte en cas de défaut (« *Loss Given Default* » ou « *LGD* »).

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (Stage 1) sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Stage 2 et 3), et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance dans les douze mois.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les modalités de mesure des ECL tiennent compte des biens affectés en garantie et des autres rehaussements de crédit qui font partie des modalités contractuelles et que CFM Indosuez Wealth ne comptabilise pas séparément. L'estimation des insuffisances de flux de trésorerie attendues d'un instrument financier garanti reflète le montant et le calendrier de recouvrement des garanties. Conformément à la norme IFRS 9, la prise en compte des garanties et sûretés n'influe pas sur l'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit : celle-ci s'appuie sur l'évolution du risque de crédit sur le débiteur sans tenir compte des garanties.

Le *backtesting* des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (*Forward Looking*) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- au niveau du Groupe dans la détermination d'un cadre partagé de prise en compte du *Forward Looking* dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations ;
- au niveau de chaque entité au regard de ses propres portefeuilles.

Dégradation significative du risque de crédit

Toutes les entités du Groupe doivent apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit les entités à classer leurs opérations par classe de risque (*Stages*).

Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe prévoit un processus basé sur deux niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus Groupe qui s'imposent aux entités du Groupe ;
- un second niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du Forward Looking local, du risque porté par chaque entité sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en Stage 2 (basculer de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de *Stage 1* à *Stage 2* des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque CFM Indosuez Wealth devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le groupe Crédit Agricole retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en Stage 2.

Pour les encours (à l'exception des titres) pour lesquels des dispositifs de notation internes ont été construits (en particulier les expositions suivies en méthodes autorisées), le groupe Crédit Agricole considère que l'ensemble des informations intégrées dans les dispositifs de notation permet une appréciation plus pertinente que le seul critère d'impayé de plus de 30 jours.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, les encours sont reclassés en Stage 1 (encours sains), et, la dépréciation est ramenée à des pertes attendues à 12 mois.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit (dont la note interne Bâle II pour les entités disposant d'un système de notation interne) ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Une différenciation par marché de la dégradation significative est donc possible (habitat, crédit consommation, crédit aux agriculteurs ou professionnels, crédit aux entreprises, ...).

Le regroupement d'instruments financiers aux fins de l'appréciation des variations du risque de crédit sur une base collective peut changer au fil du temps, au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Pour les titres, CFM Indosuez Wealth utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en Stage 1 et dépréciées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés « Investment Grade », en date d'arrêté, seront classés en *Stage 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés « Non-Investment Grade » (NIG), en date d'arrêté, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Stage 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Stage 3*).

Restructurations pour cause de difficultés financières

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels CFM Indosuez Wealth a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité, etc.) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi, ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement de l'instrument de dette en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Conformément à la définition de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) précisée dans le chapitre « Facteurs de risque » Pour les entités qui ne publient pas de chapitre « Facteurs de risque », préciser : du Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A., les restructurations de créances pour difficultés financières du débiteur correspondent à l'ensemble des modifications apportées à un ou à des contrats de crédit à ce titre, ainsi qu'aux refinancements accordés en raison des difficultés financières rencontrées par le client.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- des modifications de contrat ou des refinancements de créance (concessions) ;
- un client en situation financière difficile (débiteur rencontrant, ou sur le point de rencontrer des difficultés pour honorer ses engagements financiers).

Par « modification de contrat », sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'auraient pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par « refinancement », sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Stage 3*).

La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de « créance restructurée » est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de l'ABE a été réalisée, l'exposition conserve ce statut de « restructurée » pendant une période minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements (nouveaux incidents par exemple).

En l'absence de décomptabilisation liée à ce type d'événement, la réduction des flux futurs accordée à la contrepartie ou le report de ces flux sur un horizon plus lointain lors de la restructuration donne lieu à l'enregistrement d'une décote en coût du risque.

Elle correspond au manque à gagner de flux de trésorerie futurs, actualisé au taux effectif d'origine. Elle est égale à l'écart constaté entre :

- la valeur comptable de la créance ;
- et la somme des flux futurs de trésorerie théoriques du prêt « restructuré », actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine (défini à la date de l'engagement de financement).

En cas d'abandon d'une partie du capital, ce montant constitue une perte à enregistrer immédiatement en coût du risque.

La décote constatée lors d'une restructuration de créance est dotée en coût du risque.

Lors de la reprise de la décote, la part due à l'effet de l'écoulement du temps est enregistrée en « Produit Net Bancaire ».

Irrécouvrabilité

Lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'espoir de la récupérer en tout ou partie, il convient de décomptabiliser du bilan et de passer en perte le montant jugé irrécouvrable.

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'expert. Chaque entité doit donc le fixer, avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité. Avant tout passage en perte, une dépréciation en *Stage 3* aura dû être constituée (à l'exception des actifs à la juste valeur par résultat).

Pour les crédits au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, le montant passé en perte est enregistré en coût du risque pour le nominal, en Produit Net bancaire (PNB) pour les intérêts.

Instruments financiers dérivés

Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

À chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;
- En capitaux propres recyclables s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

La comptabilité de couverture

- Cadre général

Conformément à la décision du Groupe, CFM Indosuez Wealth n'applique pas le volet «comptabilité de couverture» d'IFRS 9 suivant l'option offerte par la norme. L'ensemble des relations de couverture reste documenté selon les règles de la norme IAS 39, et ce au plus tard jusqu'à la date d'application du texte sur la macro-couverture lorsqu'il sera adopté par l'Union européenne. Néanmoins, l'éligibilité des instruments financiers à la comptabilité de couverture selon IAS 39 prend en compte les principes de classement et d'évaluation des instruments financiers de la norme IFRS 9.

Sous IFRS 9, et compte-tenu des principes de couverture d'IAS 39, sont éligibles à la couverture de juste valeur et à la couverture de flux de trésorerie, les instruments de dette au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

- Documentation

Les relations de couverture doivent respecter les principes suivants :

- La couverture de juste valeur a pour objet de se prémunir contre une exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, attribuables au(x) risque(s) couvert(s) et qui peut affecter le résultat (par exemple, couverture de tout ou partie des variations de juste valeur dues au risque de taux d'intérêt d'une dette à taux fixe) ;
- La couverture de flux de trésorerie a pour objet de se prémunir contre une exposition aux variations de flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable, attribuables au(x) risque(s) couvert(s) et qui peut ou pourrait (dans le cas d'une transaction prévue mais non réalisée) affecter le résultat (par exemple, couverture des variations de tout ou partie des paiements d'intérêts futurs sur une dette à taux variable) ;
- La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger a pour objet de se prémunir contre le risque de variation défavorable de la juste valeur liée au risque de change d'un investissement réalisé à l'étranger dans une monnaie autre que l'euro, monnaie de présentation de CFM Indosuez Wealth.

Dans le cadre d'une intention de couverture, les conditions suivantes doivent également être respectées afin de bénéficier de la comptabilité de couverture :

- Éligibilité de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert ;
- Documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;
- Démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et rétrospectivement, à travers des tests effectués à chaque arrêt.

Pour les couvertures d'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers, le groupe Crédit Agricole privilégie une documentation de couverture en juste valeur telle que permise par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (version dite carve out). Notamment :

- Le Groupe documente ces relations de couverture sur la base d'une position brute d'instruments dérivés et d'éléments couverts ;
- La justification de l'efficacité de ces relations de couverture s'effectue par le biais d'échéanciers.

- Évaluation

L'enregistrement comptable de la réévaluation du dérivé à sa juste valeur se fait de la façon suivante :

- couverture de juste valeur : la réévaluation du dérivé et la réévaluation de l'élément couvert à hauteur du risque couvert sont inscrites symétriquement en résultat. Il n'apparaît, en net en résultat, que l'éventuelle inefficacité de la couverture ;

- couverture de flux de trésorerie : la réévaluation du dérivé, hors intérêts courus et échus, est portée au bilan en contrepartie d'un compte spécifique de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables pour la partie efficace et la partie inefficace de la couverture est, le cas échéant, enregistrée en résultat. Les profits ou pertes sur le dérivé accumulés en capitaux propres sont ensuite recyclés en résultat au moment où les flux couverts se réalisent ;
- couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte d'écarts de conversion en capitaux propres recyclables et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Lorsque les conditions ne sont plus respectées pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le traitement comptable qui suit doit être appliqué prospectivement, sauf en cas de disparition de l'élément couvert :

- couverture de juste valeur : seul l'instrument dérivé continue à être réévalué en contrepartie du résultat. L'élément couvert est intégralement comptabilisé conformément à son classement. Pour les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, les variations de juste valeur postérieures à l'arrêt de la relation de couverture, sont enregistrées en capitaux propres en totalité. Pour les éléments couverts évalués au coût amorti, qui étaient couverts en taux, le stock d'écart de réévaluation est amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts ;
- couverture de flux de trésorerie : l'instrument de couverture est valorisé à la juste valeur par résultat. Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres jusqu'à ce que les flux couverts de l'élément couvert affectent le résultat. Pour les éléments qui étaient couverts en taux, le résultat est affecté au fur et à mesure du versement des intérêts. Le stock d'écart de réévaluation est en pratique amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts ;
- couverture d'investissement net à l'étranger : Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres tant que l'investissement net est détenu. Le résultat est constaté lorsque l'investissement net à l'étranger sort du périmètre de consolidation.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Cette désignation s'applique uniquement aux passifs financiers et aux contrats non financiers. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

La juste valeur s'applique à chaque actif financier ou passif financier à titre individuel. Par exception, elle peut être estimée par portefeuille, si la stratégie de gestion et de suivi des risques le permet et fait l'objet d'une documentation appropriée. Ainsi, certains paramètres de la juste valeur sont calculés sur une base nette lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers est géré sur la base de son exposition nette aux risques de marché ou de crédit.

CFM Indosuez Wealth considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

Lorsqu'une dette est évaluée à la juste valeur par résultat (par nature ou sur option), la juste valeur tient compte du risque de crédit propre de l'émetteur.

Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours (non ajustés) sur des marchés actifs

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels CFM Indosuez Wealth peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif, des parts de fonds d'investissement cotées sur un marché actif et des dérivés contractés sur un marché organisé, notamment les futures.

Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, CFM Indosuez Wealth retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

- Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix) et répondent généralement aux caractéristiques suivantes : il s'agit de données qui ne sont pas propres à CFM Indosuez Wealth, qui sont disponibles / accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Sont présentés en niveau 2 :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs, le modèle de Black & Scholes) et fondée sur des données de marché observables ;
- les instruments négociés de gré à gré pour lesquels la valorisation est faite à l'aide de modèles qui utilisent des données de marché observables, c'est-à-dire qui peuvent être obtenues à partir de plusieurs sources indépendantes des sources internes et ce de façon régulière. Par exemple, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêt.

Lorsque les modèles utilisés sont fondés notamment sur des modèles standards, et sur des paramètres de marchés observables (tels que les courbes de taux ou les nappes de volatilité implicite), la marge à l'origine dégagée sur les instruments ainsi valorisés est constatée en compte de résultat dès l'initiation.

- Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument. Ces produits sont présentés en niveau 3.

Il s'agit pour l'essentiel de produits complexes de taux, de dérivés actions et de produits structurés de crédit dont la valorisation requiert, par exemple, des paramètres de corrélation ou de volatilité non directement comparables à des données de marché.

Le prix de transaction à l'origine est réputé refléter la valeur de marché et la reconnaissance de la marge initiale est différée.

La marge dégagée sur ces instruments financiers structurés est généralement constatée en résultat par étalement sur la durée pendant laquelle les paramètres sont jugés inobservables. Lorsque les données de marché deviennent « observables », la marge restant à étaler est immédiatement reconnue en résultat.

Les méthodologies et modèles de valorisation des instruments financiers présentés en niveau 2 et niveau 3 intègrent l'ensemble des facteurs que les acteurs du marché utilisent pour calculer un prix. Ils doivent être au préalable validés par un contrôle indépendant. La détermination des justes valeurs de ces instruments tient compte notamment du risque de liquidité et du risque de contrepartie.

Compensation des actifs et passifs financiers

Conformément à la norme IAS 32, CFM Indosuez Wealth compense un actif et un passif financier et présente un solde net si et seulement si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de réaliser le passif simultanément.

Les instruments dérivés et les opérations de pension traités avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme IAS 32 font l'objet d'une compensation au bilan.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- les dividendes et autres revenus provenant d'actions et autres titres à revenu variable classés dans les actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- les variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- les variations de juste valeur et les résultats de cession ou de rupture des instruments dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Ce poste comprend également l'inefficacité résultant des opérations de couverture.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

Pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en capitaux propres, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en capitaux propres non recyclables ;
- les plus et moins-values de cession ainsi que les résultats liés à la rupture de la relation de couverture sur les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- les résultats de cession ou de rupture des instruments de couverture de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur en capitaux propres lorsque l'élément couvert est cédé.

Engagements de financement et garanties financières donnés

Les engagements de financement qui ne sont pas désignés comme actifs à la juste valeur par résultat ou qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions pour risque de crédit conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié qui n'effectue pas un paiement à l'échéance selon les conditions initiales ou modifiées d'un instrument de dette.

Les contrats de garantie financière sont évalués initialement à la juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre :

- le montant de la correction de valeur pour pertes déterminée selon les dispositions de la norme IFRS 9, chapitre «Dépréciation» ; ou
- le montant initialement comptabilisé diminué, s'il y a lieu, du cumul des produits comptabilisés selon les principes d'IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients».

➤ **Provisions (IAS 37 et 19)**

CFM Indosuez Wealth identifie les obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, dont l'échéance ou le montant sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont le cas échéant actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Au titre des obligations autres que celles liées au risque de crédit, CFM Indosuez Wealth a constitué des provisions qui couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les avantages au personnel ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux (hors impôt sur le résultat) ;

Les engagements sont établis en prenant en compte, notamment :

- le comportement modélisé des souscripteurs, en utilisant des hypothèses d'évolution de ces comportements, fondées sur des observations historiques et susceptibles de ne pas décrire la réalité de ces évolutions futures ;
- l'estimation du montant et de la durée des emprunts qui seront mis en place dans le futur, établie à partir d'observations historiques de longue période ;
- la courbe des taux observables sur le marché et ses évolutions raisonnablement anticipées.

L'évaluation des provisions suivantes peut également faire l'objet d'estimations :

- la provision pour risques opérationnels, pour lesquels un recensement des risques avérés, et une appréciation par la Direction de la fréquence de l'incident et le montant de l'impact financier potentiel sont pris en compte.
- les provisions pour risques juridiques qui résultent de la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêtés des comptes.

Des informations détaillées sont fournies en note 6.17 «Provisions».

➤ **Avantages au personnel (IAS 19)**

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, congés annuels, intéressement, participations et primes, sont ceux dont on s'attend à ce qu'ils soient réglés dans les douze mois suivant l'exercice au cours duquel les services ont été rendus ;
- les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories décrites ci-après : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies ;
- les autres avantages à long terme (médailles du travail, primes et rémunérations payables douze mois ou plus à la clôture de l'exercice) ;
- les indemnités de cessation d'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à prestations définies

CFM Indosuez Wealth détermine à chaque arrêté ses engagements de retraite et avantages similaires ainsi que l'ensemble des avantages sociaux accordés au personnel et relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, et selon la méthode dite des Unités de Crédit Projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

Les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraites et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel ou d'évolution des salaires et charges sociales élaborées par la Direction. (cf. note 7.4 « Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies »).

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la durée moyenne de l'engagement, c'est-à-dire la moyenne arithmétique des durées calculées entre la date d'évaluation et la date de paiement pondérée par les hypothèses de turnover. Le sous-jacent utilisé est le taux d'actualisation par référence à l'indice iBoxx AA.

Conformément à la norme IAS 19, CFM Indosuez Wealth impute la totalité des écarts actuariels constatés en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables. Les écarts actuariels sont constitués des ajustements liés à l'expérience (différence entre ce qui a été estimé et ce qui s'est produit) et de l'effet des changements apportés aux hypothèses actuarielles.

Le rendement attendu des actifs de régimes est déterminé sur la base des taux d'actualisation retenus pour évaluer l'obligation au titre de prestations définies. La différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs de régimes est constaté en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables.

Le montant de la provision est égal à :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée par la norme IAS 19 ;
- diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements. Ceux-ci peuvent être représentés par une police d'assurance éligible. Dans le cas où l'obligation est totalement couverte par une police correspondant exactement, par son montant et sa période, à tout ou partie des prestations payables en vertu du régime, la juste valeur de cette dernière est considérée comme étant celle de l'obligation correspondante (soit le montant de la dette actuarielle correspondante).

Régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés «employeurs». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, CFM Indosuez Wealth n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrats, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différées versés douze mois ou plus après la fin de l'exercice au cours duquel ils ont été acquis, mais qui ne sont pas indexés sur des actions.

La méthode d'évaluation est similaire à celle utilisée par le Groupe pour les avantages postérieurs à l'emploi relevant de la catégorie de régimes à prestations définies.

➤ Impôts courants et différés (IAS 12)

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le résultat comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

La norme IAS 12 définit l'impôt exigible comme «le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice». Le bénéfice imposable est le bénéfice (ou la perte) d'un exercice déterminé selon les règles établies par les administrations fiscales et sur la base desquelles l'impôt sur le résultat doit être payé (recouvré).

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe.

L'impôt exigible concerne tout impôt sur le résultat, dû ou à recevoir, et dont le paiement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices.

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif.

Les crédits d'impôts sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique «Impôts sur les bénéfices» du compte de résultat.

Par ailleurs, certaines opérations réalisées par CFM Indosuez Wealth peuvent avoir des conséquences fiscales non prises en compte dans la détermination de l'impôt exigible. Les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale sont qualifiées par la norme IAS 12 de différences temporelles.

La norme impose la comptabilisation d'impôts différés dans les cas suivants :

- un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :
 - la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ;
 - la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.
- un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.
- un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Le calcul des impôts différés tient compte des taux d'impôts de chaque pays et ne doit pas faire l'objet d'une actualisation.

Les plus-values latentes sur titres, lorsqu'elles sont taxables, ne génèrent pas de différences temporelles imposables entre la valeur comptable à l'actif et la base fiscale. Elles ne donnent donc pas lieu à constatation d'impôts différés. Lorsque les titres concernés sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les plus et moins-values latentes sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres. Aussi par symétrie, la charge d'impôt ou l'économie d'impôt réel supportée par CFM Indosuez Wealth au titre de ces plus-values ou moins-values latentes est-elle reclassée en déduction des capitaux propres.

En France, les plus-values sur les titres de participation, tels que définis par le Code général des impôts, et relevant du régime fiscal du long terme, sont exonérées d'impôt sur les sociétés (à l'exception d'une quote-part de frais, taxée au taux de droit commun). Aussi les plus-values latentes constatées à la clôture de l'exercice génèrent une différence temporelle donnant lieu à la constatation d'impôts différés à hauteur de cette quote-part de frais.

Dans le cadre des contrats de location IFRS 16, un impôt différé passif est comptabilisé sur le droit d'utilisation et un impôt différé actif sur la dette locative pour les contrats de location dont le Groupe est preneur.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

- CFM Indosuez Wealth a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur les entités imposables différentes, qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque exercice futur au cours duquel on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôts différés soient réglés ou récupérés.

Les risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat donnent lieu à la comptabilisation d'une créance ou d'une dette d'impôt courant lorsque la probabilité de recevoir l'actif ou de payer le passif est jugée plus probable qu'improbable. Ces risques sont par ailleurs pris en compte dans l'évaluation des actifs et passifs d'impôts courants et différés.

L'interprétation IFRIC 23 portant sur l'évaluation des positions fiscales incertaines s'applique dès lors qu'une entité a identifié une ou des incertitudes à propos de positions fiscales prises concernant ses impôts. Elle apporte également des précisions sur leurs estimations :

- l'analyse doit être fondée sur une détection à 100 % de l'administration fiscale ;
- le risque fiscal doit être comptabilisé au passif dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que les autorités fiscales remettent en cause le traitement retenu, pour un montant reflétant la meilleure estimation de la Direction ;
- en cas de probabilité supérieure à 50 % de remboursement par l'administration fiscale, une créance doit être comptabilisée.

➤ **Traitement des immobilisations (IAS 16, 36, 38 et 40)**

Le groupe Crédit Agricole applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de la norme IAS 16, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Les terrains sont enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des dépréciations éventuelles.

Les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements et des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Outre les logiciels, les immobilisations incorporelles comprennent principalement les actifs acquis lors de regroupements d'entreprises résultant de droits contractuels (accord de distribution par exemple). Ceux-ci ont été évalués en fonction des avantages économiques futurs correspondants ou du potentiel des services attendus.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissement suivants ont été retenus par le groupe Crédit Agricole suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations corporelles par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissement sont adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

Composant	Durée d'amortissement
Foncier	Non amortissable
Gros œuvre	30 à 80 ans
Second œuvre	8 à 40 ans
Installations techniques	5 à 25 ans
Agencements	5 à 15 ans
Matériel informatique	4 à 7 ans
Matériel spécialisé	4 à 5 ans

➤ **Opérations en devises (IAS 21)**

En date d'arrêt, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros, monnaie de fonctionnement du groupe Crédit Agricole.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires (ex : instruments de dette) et non monétaires (ex : instruments de capitaux propres).

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions :

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables ;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres recyclables pour la part efficace ;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste de valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique) ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

➤ **Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (ifrs 15)**

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif (en application d'IFRS 9).

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associée à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique Commissions, lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
- a) Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
- b) Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable que le revenu ainsi comptabilisé ne fera pas ultérieurement l'objet d'un ajustement significatif à la baisse lors de la résolution de l'incertitude. Cette estimation est mise à jour à chaque clôture. En pratique, cette condition a pour effet de différer l'enregistrement de certaines commissions de performance jusqu'à l'expiration de la période d'évaluation de performance et jusqu'à ce qu'elles soient acquises de façon définitive.

➤ **Contrat de location (IFRS 16)**

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location-financement, soit en opérations de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur. L'analyse de la substance économique des opérations de location-financement conduit le bailleur à :
 - a) Sortir du bilan l'immobilisation louée ;
 - b) Constaté une créance financière sur le client parmi les « actifs financiers au coût amorti » pour une valeur égale à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements de location à recevoir par le bailleur au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur ;
 - c) Comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles portant sur la créance financière et la valeur nette comptable de l'immobilisation louée ;
 - d) Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts d'autre part l'amortissement du capital.
- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les « produits des autres activités » au compte de résultat.

Contrats de location dont le Groupe est preneur

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

En France, le principe Groupe applicable aux contrats à durée indéterminée ou renouvelables par tacite prolongation est de retenir la première option de sortie post 5 ans. La durée retenue pour les baux commerciaux dits « 3/6/9 » est généralement de 9 ans avec une période initiale non résiliable de 3 ans. Lorsque le preneur estime qu'il est raisonnablement certain ne pas exercer l'option de sortie au bout de 3 ans, le principe Groupe sera appliqué aux baux commerciaux français dans la majeure partie des cas, à la date de début du contrat de location. Ainsi, la durée sera estimée à 6 ans. Le principe Groupe (première option de sortie post 5 ans) peut ne pas être appliqué dans certains cas spécifiques, comme pour un bail dans lequel les options de sortie intermédiaires ont été abandonnées (par exemple en contrepartie d'une réduction de loyers). Dans ce cas, il conviendra de retenir une durée de location initiale de 9 ans (sauf anticipation d'une tacite prolongation de 3 ans maximum dans le cas général).

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée. Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux et la TVA non déductible sur les loyers sont exclus du calcul de la dette et sont comptabilisés en charges générales d'exploitation.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du preneur sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des loyers. Il reflète les conditions du bail (durée, garantie, environnement économique...).

La charge au titre des contrats de location est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance, des coûts de remise en état et diminuée des avantages incitatifs à la location. Il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan. Les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Selon les dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

1.3 Principes et méthodes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28)

➤ **Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés incluent les comptes de CFM Indosuez Wealth et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, CFM Indosuez Wealth dispose d'un pouvoir de contrôle, d'un contrôle conjoint ou d'une influence notable, hormis ceux présentant un caractère non significatif par rapport à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

Notions de contrôle

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle sur une entité est présumé exister lorsque CFM Indosuez Wealth est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans CFM Indosuez Wealth et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements. Pour apprécier la notion de pouvoir, seuls les droits (de vote ou contractuels) substantifs sont examinés. Les droits sont substantifs lorsque leur détenteur a la capacité, en pratique, de les exercer, lors de la prise de décision concernant les activités pertinentes de CFM Indosuez Wealth.

Le contrôle d'une filiale régie par les droits de vote est établi lorsque les droits de vote détenus confèrent à CFM Indosuez Wealth la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de la filiale. CFM Indosuez Wealth contrôle généralement la filiale lorsqu'elle détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf s'il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas de diriger les activités pertinentes. Le contrôle existe également lorsque CFM Indosuez Wealth détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose en pratique de la capacité de diriger seul(e) les activités pertinentes en raison notamment de l'existence d'accords contractuels, de l'importance relative des droits de vote détenus au regard de la dispersion des droits de vote détenus par les autres investisseurs ou d'autres faits et circonstances.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de CFM Indosuez Wealth. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également de l'implication et des décisions de CFM Indosuez Wealth lors de la création de CFM Indosuez Wealth, des accords conclus à la création et des risques encourus par CFM Indosuez Wealth, des droits résultants d'accords qui confèrent à l'investisseur le pouvoir de diriger les activités pertinentes uniquement lorsque des circonstances particulières se produisent ainsi que des autres faits ou circonstances qui indiquent que l'investisseur a la possibilité de diriger les activités pertinentes de CFM Indosuez Wealth. Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Ainsi, au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes de CFM Indosuez Wealth doivent être prises, les indicateurs à analyser pour définir si une entité agit en tant qu'agent ou en tant que principal sont l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant sur CFM Indosuez Wealth, les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels mais aussi les droits substantifs pouvant affecter la capacité du décideur détenus par les autres parties impliquées dans CFM Indosuez Wealth et, l'exposition à la variabilité des rendements tirés d'autres intérêts détenus dans CFM Indosuez Wealth.

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de CFM Indosuez Wealth requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Dans les entités traditionnelles, l'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. CFM Indosuez Wealth est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

➤ **Méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par CFM Indosuez Wealth sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités contrôlées, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle de CFM Indosuez Wealth ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable et les co-entreprises (hors activités conjointes).

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe.

Les participations dans des entreprises associées ou contrôlées conjointement sont comptabilisées comme un élément distinct au bilan dans la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ». La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

La variation de la valeur comptable de ces titres tient compte de l'évolution de l'écart d'acquisition.

Lors d'acquisitions complémentaires ou de cessions partielles avec maintien du contrôle conjoint ou de l'influence notable CFM Indosuez Wealth constate :

- en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêts, un écart d'acquisition complémentaire ;
- en cas de diminution du pourcentage d'intérêts, une plus ou moins-value de cession/dilution en résultat.

➤ **Retraitements et éliminations**

Conformément à IFRS 10, CFM Indosuez Wealth effectue les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé pour les entités intégrées globalement.

Les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations mesurées à l'occasion d'une cession interne sont constatées.

Note 2 :

Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

IMPACTS LIÉS AUX OPÉRATIONS MILITAIRES EN UKRAINE

Le 24 février 2022, une opération militaire d'envergure était lancée par la Russie contre l'Ukraine, associée avec une invasion du territoire de l'Ukraine par les forces armées de la Russie, avec l'implication de la Biélorussie. L'Union Européenne a condamné cet acte de guerre et en riposte a annoncé la mise en place de mesures restrictives, sectorielles et individuelles. CFM Indosuez, en liaison avec les instances du Groupe Crédit Agricole, a mis en place un dispositif de cellule de crise afin de monitorer l'impact des décisions prises par l'Union Européenne et le Gouvernement de la Principauté.

Le Groupe CFM Indosuez Wealth ne détient aucun investissement en Ukraine et en Russie. Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes 2022. En l'état de la situation actuelle, l'impact sur les comptes de l'exercice 2023 devrait être limité.

3.1 Risque de crédit**3.1.1 Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période**

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net (Coût du risque) au titre du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour perte comptabilisées en Coût du risque et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

Actifs financiers au coût amorti : Titres de dettes

	Actifs sains				(Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	64 668	-17					64 668	-17	64 651
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour de Stage 2 vers Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts vers Stage 3 (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total après transferts	64 668	-17	0	0	0	0	64 668	-17	64 651
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	-39 716	15	0	0	0	0	-39 716	15	-39 701
Nouvelle production : achat, octroi, origination, ... (2)	23 633	-7	0	0	0	0	23 633	-7	23 626
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-64 276	23	0	0	0	0	-64 276	23	-64 253
Passages à perte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Changements dans le modèle / méthodologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	927	-1	0	0	0	0	927	-1	926
Total	24 952	-2	0	0	0	0	24 952	-2	24 950

	Actifs sains				(Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	-120	0	0	0	0	0	-120	0	-120
Au 31 décembre 2022	24 832	-2	0	0	0	0	24 832	-2	24 830
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	0	0	0	0	0	0	0		

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif).

Actifs financiers au coût amorti : Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	1 416 317	-228	0	0	0	0	1 416 317	-228	1 416 089
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour de Stage 2 vers Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts vers Stage 3 (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total après transferts	1 416 317	-228	0	0	0	0	1 416 317	-228	1 416 089

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	388 481	-15	0	0	0	0	388 481	-15	
Nouvelle production : achat, octroi, origination, ... (2)	6 326 283	-365	0	0	0	0	6 326 283	-365	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-5 943 693	351	0	0	0	0	-5 943 693	351	
Passages à perte	0	0	0	0	0	0	0	0	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	0	0	0	0	0	0	0	0	
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	0	0	0	0	0	0	0	0	
Changements dans le modèle / méthodologie	0	0	0	0	0	0	0	0	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	5 891	-1	0	0	0	0	5 891	-1	
Total	1 804 798	-243	0	0	0	0	1 804 798	-243	1 804 555
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	-62	0	0	0	0	0	-62	0	
Au 31 décembre 2022	1 804 736	-243	0	0	0	0	1 804 736	-243	1 804 493
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

Actifs financiers au coût amorti : Prêts et créances sur la clientèle

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction pour pertes	Valeur comptable brute	Correction pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	3 703 408	-659	5 255	-73	8 200	-6 469	3 716 863	-7 201	3 709 662
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	-52 705	10	44 937	1	7 768	-16	0	-5	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	-59 176	10	59 176	-10	0	0	0	0	0
Retour de Stage 2 vers Stage 1	14 227	-10	-14 227	10	0	0	0	0	0
Transferts vers Stage 3 (1)	-7 756	10	-12	1	7 768	-16	0	-5	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total après transferts	3 650 703	-649	50 192	-72	15 968	-6 485	3 716 863	-7 206	3 709 657
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	105 122	-375	2 256	-138	-1 267	414	106 111	-99	
Nouvelle production : achat, octroi, origination, ... (2)	1 894 297	-1 013	8 751	-436	0	0	1 903 048	-1 449	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-1 760 964	641	-6 536	304	-322	55	-1 767 822	1 000	
Passages à perte	0	0	0	0	-568	568	-568	568	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	0	0	0	0	0	0	0	0	
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	0	-1	0	0	0	-212	0	-213	
Changements dans le modèle / méthodologie	0	0	0	0	0	0	0	0	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	-28 211	-2	41	-6	-377	3	-28 547	-5	
Total	3 755 825	-1 024	52 448	-210	14 701	-6 071	3 822 974	-7 305	3 815 669

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (3)	-55 381	0	0	0	406	0	-54 975	0	
Au 31 décembre 2022	3 700 444	-1 024	52 448	-210	15 107	-6 071	3 767 999	-7 305	3 760 694
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	0	0	0	0	0	0	0	0	

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : Titres de dettes

Non applicable au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables : Prêts et créances sur les établissements de crédit

Non applicable au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables : Prêts et créances sur la clientèle

Non applicable au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022

Engagements de financement (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	actifs sains				actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	1 029 583	-185	626	-9	0	0	1 030 209	-194	1 030 015
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	-3 699	10	3 699	-10	0	0	0	0	0

	actifs sains				actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'enga- gement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'enga- gement (a)	Correc- tion de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'enga- gement (a) + (b)
	Montant de l'enga- gement	Correc- tion de valeur pour pertes	Montant de l'enga- gement	Correc- tion de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	-3 699	10	3 699	-10	0	0	0	0	0
Retour de Stage 2 vers Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts vers Stage 3 (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total après transferts	1 025 884	-175	4 325	-19	0	0	1 030 209	-194	1 030 015
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	-24 096	-8	-2 275	-21	0	0	-26 371	-29	-26 400
Nouveaux engagements donnés (2)	754 986	-223	1 044	-45	0	0	0	0	0
Extinction des engagements	-783 030	215	-1 279	17	0	0	0	0	0
Passages à perte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Changements dans le modèle / méthodologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	3 948	0	-2 040	7	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2022	1 001 788	-183	2 050	-40	0	0	1 003 838	-223	1 003 615

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 peuvent inclure des engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

Engagements de garantie (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Engagements sains				Engagements dépréciés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2021	185 936	-134	1 413	-67	2 231	0	189 580	-201	189 379
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	355	0	-355	0	0	0	0	0	0
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	-700	10	700	-10	0	0	0	0	0
Retour de Stage 2 vers Stage 1	1 055	-10	-1 055	10	0	0	0	0	0
Transferts vers Stage 3 (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total après transferts	186 291	-134	1 058	-67	2 231	0	189 580	-201	189 379
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	-2 763	-14	445	29	-2 231	0	-4 549	15	-4 534
Nouveaux engagements donnés (2)	46 364	-138	1 045	-57	0	0	47 409	-195	47 214
Extinction des engagements	-51 835	125	-401	86	0	0	-52 236	211	-52 025
Passages à perte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Changements dans le modèle / méthodologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	2 708	-1	-199	0	-2 231	0	278	-1	277
Au 31 décembre 2022	183 528	-148	1 503	-38	0	0	185 031	-186	184 845

(1) Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

(2) Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 peuvent inclure des engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

Actifs financiers soumis aux exigences de dépréciation

Au 31 décembre 2022

Réduction du risque de crédit

	Exposition maximale au risque de crédit	Actifs détenus en garantie		Autres techniques de réhaussement de crédit		
		Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques	Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	0	0	0	0
dont : actifs dépréciés en date de clôture	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
dont : actifs dépréciés en date de clôture						
Prêts et créances sur la clientèle						
dont : actifs dépréciés en date de clôture						
Titres de dettes						
dont : actifs dépréciés en date de clôture						
Actifs financiers au coût amorti	5 590 017	0	0	0	0	0
dont : actifs dépréciés en date de clôture	9 036	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes au Crédit Agricole)	1 804 493					
dont : actifs dépréciés en date de clôture	0					
Prêts et créances sur la clientèle	3 760 694					
dont : actifs dépréciés en date de clôture	9 036					
Titres de dettes	24 830					
dont : actifs dépréciés en date de clôture						
Total	5 590 017	0	0	0	0	0
dont : actifs dépréciés en date de clôture	9 036	0	0	0	0	0

Engagements hors bilan soumis aux exigences de provisionnement

	Au 31 décembre 2022					
	Exposition maximale au risque de crédit	Réduction du risque de crédit			Autres techniques de réhaussement de crédit	
		Actifs détenus en garantie		Hypothèques	Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières
	Instruments financiers reçus en garantie					
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Engagements de garantie	184 845	0	0	0	0	0
dont : engagements dépréciés en date de clôture	0	0	0	0	0	0
Engagements de financement	1 003 615	0	0	0	0	0
dont : engagements dépréciés en date de clôture	0	0	0	0	0	0
Total	1 188 460	0	0	0	0	0
dont : engagements dépréciés en date de clôture	0	0	0	0	0	0

	Au 31 décembre 2021					
	Exposition maximale au risque de crédit	Réduction du risque de crédit			Autres techniques de réhaussement de crédit	
		Actifs détenus en garantie		Hypothèques	Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières
	Instruments financiers reçus en garantie					
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Engagements de garantie	189 379	0	0	0	0	0
dont : engagements dépréciés en date de clôture	2 231	0	0	0	0	0
Engagements de financement	1 030 015	0	0	0	0	0
dont : engagements dépréciés en date de clôture	0	0	0	0	0	0
Total	1 219 394	0	0	0	0	0
dont : engagements dépréciés en date de clôture	2 231	0	0	0	0	0

3.1.3 Actifs financiers modifiés

Les actifs financiers modifiés correspondent aux actifs restructurés pour difficultés financières. Il s'agit de créances pour lesquelles CFM Indosuez Wealth a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, durée) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi elles concernent les créances classées en défaut et les créances saines, au moment de la restructuration. (Une définition plus détaillée des encours restructurés et leur traitement comptable est détaillée dans la note 1.2 « Principes et méthodes comptables », chapitre « Instruments financiers - Risque de crédit »).

Aucun actif n'a fait l'objet d'une restructuration sur la période.

3.1.4 Concentrations du risque de crédit

Les valeurs comptables et montants des engagements sont présentés nets de dépréciations et de provisions.

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIES DE RISQUE DE CRÉDIT

Les catégories de risques de crédit sont présentées par intervalles de probabilité de défaut. La correspondance entre les notations internes et les intervalles de probabilité de défaut est détaillée dans le chapitre «Risques et pilier 3 – Gestion du risque de crédit» du Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A.

Actifs financiers au coût amorti (hors opérations internes au Crédit Agricole)

		Au 31 décembre 2022			
		Valeur comptable			
(en milliers d'euros)	Catégories de risque de crédit	Actifs sains		Actifs dépréciés (Stage 3)	Total
		Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	3 393 766	44 985	0	3 438 751
	0,5% < PD ≤ 2%	163 803	6	0	163 809
	2% < PD ≤ 20%	4 811	5 747	0	10 558
	20% < PD < 100%	0	0	0	0
	PD = 100%	0	0	14 071	14 071
Total Clientèle de détail		3 562 380	50 738	14 071	3 627 189
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	1 903 511	879	0	1 904 390
	0,6% < PD < 12%	64 121	830	0	64 951
	12% ≤ PD < 100%	0	1	0	1
	PD = 100%	0	0	1 036	1 036
Total Hors clientèle de détail		1 967 632	1 710	1 036	1 970 378
Dépréciations		-1 215	-210	-6 071	-7 550
Total		5 528 797	52 238	9 036	5 590 017

Au 31 décembre 2021					
Valeur comptable					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Actifs sains		Actifs dépréciés	Total
		Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	(Stage 3)	
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	3 401 405	491	0	3 401 896
	0,5% < PD ≤ 2%	139 846	446	0	140 292
	2% < PD ≤ 20%	6 143	1 907	0	8 050
	20% < PD < 100%	0	11	0	11
	PD = 100%	0	0	7 162	7 162
Total Clientèle de détail		3 547 394	2 855	7 162	3 557 411
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	1 536 930	1 228	0	1 538 158
	0,6% < PD < 12%	100 069	1 172	0	101 241
	12% ≤ PD < 100%	0	0	0	0
	PD = 100%	0	0	1 038	1 038
Total Hors clientèle de détail		1 636 999	2 400	1 038	1 640 437
Dépréciations		-904	-73	-6 469	-7 446
Total		5 183 489	5 182	1 731	5 190 402

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables

N/A

Engagements de financement (hors opérations internes au Crédit Agricole)

Au 31 décembre 2022					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Engagements dépréciés	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	(Stage 3)	
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	941 987	923		942 910
	0,5% < PD ≤ 2%	32 098			32 098
	2% < PD ≤ 20%		1 127		1 127
	20% < PD < 100%				0
	PD = 100%				0
Total Clientèle de détail		974 085	2 050	0	976 135
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	20 482			20 482
	0,6% < PD < 12%	7 221			7 221
	12% ≤ PD < 100%				0
	PD = 100%				0
Total Hors clientèle de détail		27 703	0	0	27 703
Provisions (1)		-183	-40		-223
Total		1 001 605	2 010	0	1 003 615

Au 31 décembre 2021					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Engagements dépréciés	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	(Stage 3)	
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	910 781	75		910 856
	0,5% < PD ≤ 2%	69 717	381		70 098
	2% < PD ≤ 20%	1	170		171
	20% < PD < 100%				0
	PD = 100%				0
Total Clientèle de détail		980 499	626	0	981 125
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	33 754			33 754
	0,6% < PD < 12%	15 330			15 330
	12% ≤ PD < 100%				0
	PD = 100%				0
Total Hors clientèle de détail		49 084	0	0	49 084
Provisions (1)		-185	-9		-194
Total		1 029 398	617	0	1 030 015

Engagements de garantie (hors opérations internes au Crédit Agricole)

Au 31 décembre 2022					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Engagements dépréciés	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	(Stage 3)	
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	35 795	0	0	35 795
	0,5% < PD ≤ 2%	12 950	0	0	12 950
	2% < PD ≤ 20%	179	1 503	0	1 682
	20% < PD < 100%	0	0	0	0
	PD = 100%	0	0	0	0
Total Clientèle de détail		48 924	1 503	0	50 427
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	104 783	0	0	104 783
	0,6% < PD < 12%	29 821	0	0	29 821
	12% ≤ PD < 100%	0	0	0	0
	PD = 100%	0	0	0	0
Total Hors clientèle de détail		134 604	0	0	134 604
Provisions (1)		-148	-38	0	-186
Total		183 380	1 465	0	184 845

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

		Au 31 décembre 2021			
		Montant de l'engagement			
(en milliers d'euros)	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Engagements dépréciés	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	(Stage 3)	
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	19 032	3		19 035
	0,5% < PD ≤ 2%	10 365	470		10 835
	2% < PD ≤ 20%	216	740		956
	20% < PD < 100%				0
	PD = 100%				0
Total Clientèle de détail		29 613	1 213	0	30 826
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	85 251			85 251
	0,6% < PD < 12%	71 072	200		71 272
	12% ≤ PD < 100%				0
	PD = 100%			2 231	2 231
Total Hors clientèle de détail		156 323	200	2 231	158 754
Provisions ⁽¹⁾		-134	-67		-201
Total		185 802	1 346	2 231	189 379

CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR AGENT ÉCONOMIQUE

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option par agent économique

N/A

Actifs financiers au coût amorti par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

		Au 31 décembre 2022						
		Valeur comptable						
(en milliers d'euros)	Actifs sains					Actifs dépréciés (Stage 3)	Dépréciation des actifs au coût amorti - Stage 3	Total
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Dépréciation des actifs au coût amorti - Stage 1	Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Dépréciation des actifs au coût amorti - Stage 2				
Administration générale	23 773	-2	0	0	0	0	23 771	
Banques centrales	1 168	0	0	0	0	0	1 168	
Établissements de crédit	1 804 629	-243	0	0	0	0	1 804 386	
Grandes entreprises	138 062	-403	1 710	-1	1 036	-1 035	139 369	
Clientèle de détail	3 562 380	-621	50 738	-209	14 071	-5 036	3 621 323	
Total		5 530 012	-1 269	52 448	-210	15 107	-6 071	5 590 017

Au 31 décembre 2021							
Valeur comptable							
Actifs sains							
(en milliers d'euros)	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Dépréciation des actifs au coût amorti - Stage 1	Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Dépréciation des actifs au coût amorti - Stage 2	Actifs dépréciés (Stage 3)	Dépréciation des actifs au coût amorti - Stage 3	Total
Administration générale	22 671	-7					22 664
Banques centrales	1 113						1 113
Établissements de crédit	1 457 203	-238					1 456 965
Grandes entreprises	156 012	-493	2 400	-31	1 038	-1 038	157 888
Clientèle de détail	3 547 394	-166	2 855	-42	7 162	-5 431	3 551 772
Total	5 184 393	-904	5 255	-73	8 200	-6 469	5 190 402

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables par agent économique

N/A

Dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Administration générale	30 532	14 500
Entreprises	1 032 477	1 127 478
Particuliers	5 179 881	4 600 229
Total dettes envers la clientèle	6 242 890	5 742 207

Engagements de financement par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

Au 31 décembre 2022							
Montant de l'engagement							
Engagements sains							
(en milliers d'euros)	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Provisions sur engagements soumis à une ECL 12 Mois (Stage 1) (1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Provisions sur engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2) (1)	Engagements dépréciés (Stage 3)	Provisions sur engagements (Stage 3) (1)	Total
Administration générale							0
Banques centrales							0
Établissements de crédit							0
Grandes entreprises	27 703	-106					27 597
Clientèle de détail	974 085	-77	2 050	-40			976 018
Total	1 001 788	-183	2 050	-40	0	0	1 003 615

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Au 31 décembre 2021							
Montant de l'engagement							
Engagements sains							
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Provisions sur engagements soumis à une ECL 12 Mois (Stage 1) (1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Provisions sur engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2) (1)	Engagements dépréciés (Stage 3)	Provisions sur engagements (Stage 3) (1)	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Administration générale							0
Banques centrales							0
Établissements de crédit							0
Grandes entreprises	49 084	-136					48 948
Clientèle de détail	980 499	-49	626	-9			981 067
Total	1 029 583	-185	626	-9	0	0	1 030 015

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Engagements de garantie par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

Au 31 décembre 2022							
Montant de l'engagement							
Engagements sains							
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Provisions sur engagements soumis à une ECL 12 Mois (Stage 1) (1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Provisions sur engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2) (1)	Engagements dépréciés (Stage 3)	Provisions sur engagements (Stage 3) (1)	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Administration générale	0	0	0	0	0	0	0
Banques centrales	0	0	0	0	0	0	0
Établissements de crédit	2 114	0	0	0	0	0	2 114
Grandes entreprises	132 490	-130	0	0	0	0	132 360
Clientèle de détail	48 924	-18	1 503	-38	0	0	50 371
Total	183 528	-148	1 503	-38	0	0	184 845

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Au 31 décembre 2022							
Montant de l'engagement							
Engagements sains							
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Provisions sur engagements soumis à une ECL 12 Mois (Stage 1) (1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Provisions sur engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2) (1)	Engagements dépréciés (Stage 3)	Provisions sur engagements (Stage 3) (1)	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Administration générale							0
Banques centrales							0
Établissements de crédit					2 231		2 231
Grandes entreprises	156 323	-126	200	-38			156 359
Clientèle de détail	29 613	-8	1 213	-29			30 789
Total	185 936	-134	1 413	-67	2231	0	189 379

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Actifs financiers au coût amorti par zone géographique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

Au 31 décembre 2022				
Valeur comptable				
Actifs sains				
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)	Actifs dépréciés (Stage 3)	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	1 448 670	2 104	922	1 451 696
Autres pays de l'Union européenne	233 231	334	0	233 565
Autres pays d'Europe	3 620 482	50 001	14 185	3 684 668
Amérique du Nord	6 350	0	0	6 350
Amériques centrale et du Sud	76 555	9	0	76 564
Afrique et Moyen-Orient	78 383	0	0	78 383
Asie et Océanie (hors Japon)	62 810	0	0	62 810
Japon	3 531	0	0	3 531
Organismes supra-nationaux	0	0	0	0
Dépréciations	-1 269	-210	-6 071	-7 550
Total	5 528 743	52 238	9 036	5 590 017

Au 31 décembre 2021				
Valeur comptable				
	Actifs sains		Actifs dépréciés (Stage 3)	Total
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	1 506 498	918	914	1 508 330
Autres pays de l'Union européenne	233 445	1	0	233 446
Autres pays d'Europe	3 093 382	4 294	7 286	3 104 962
Amérique du Nord	2 067	0	0	2 067
Amériques centrale et du Sud	84 618	7	0	84 625
Afrique et Moyen-Orient	57 021	35	0	57 056
Asie et Océanie (hors Japon)	203 300	0	0	203 300
Japon	4 062	0	0	4 062
Organismes supra-nationaux	0	0	0	0
Dépréciations	-904	-73	-6 469	-7 446
Total	5 183 489	5 182	1 731	5 190 402

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables par zone géographique

N/A

Dettes envers la clientèle par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
France (y compris DOM-TOM)	628 059	231 979
Autres pays de l'UE	673 903	491 951
Autres pays d'Europe	4 545 289	4 564 273
Amérique du Nord	9 910	5 473
Amérique centrale et du Sud	89 028	35 059
Afrique et Moyen-Orient	196 318	232 093
Asie et Océanie (hors Japon)	92 911	174 838
Japon	7 472	6 541
Organismes supranationaux		
Total Dettes envers la clientèle	6 242 890	5 742 207

Engagements de financement par zone géographique (hors opérations internes au Crédit Agricole)**Au 31 décembre 2022****Montant de l'engagement**

	Engagements sains		Engagements dépréciés (Stage 3)	Total
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	109 481	283		109 764
Autres pays de l'Union européenne	42 835	317		43 152
Autres pays d'Europe	752 468	1 450		753 918
Amérique du Nord	141			141
Amériques centrale et du Sud	37 622			37 622
Afrique et Moyen-Orient	42 041			42 041
Asie et Océanie (hors Japon)	17 200			17 200
Japon				0
Organismes supra-nationaux				0
Provisions (1)	-183	-40		-223
Total	1 001 605	2 010	0	1 003 615

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Au 31 décembre 2021**Montant de l'engagement**

	Engagements sains		Engagements dépréciés (Stage 3)	Total
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	116 426	177		116 603
Autres pays de l'Union européenne	36 644			36 644
Autres pays d'Europe	769 110	449		769 559
Amérique du Nord	238			238
Amériques centrale et du Sud	27 782			27 782
Afrique et Moyen-Orient	49 347			49 347
Asie et Océanie (hors Japon)	30 036			30 036
Japon				0
Organismes supra-nationaux				0
Provisions (1)	-185	-9		-194
Total	1 029 398	617	0	1 030 015

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Engagements de garantie par zone géographique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	Au 31 décembre 2022			Total
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains		Engagements dépréciés (Stage 3)	
Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	5 393			5 393
Autres pays de l'Union européenne	2 114			2 114
Autres pays d'Europe	174 176	1 503		175 679
Amérique du Nord				0
Amériques centrale et du Sud	1 263			1 263
Afrique et Moyen-Orient	577			577
Asie et Océanie (hors Japon)	5			5
Japon				0
Organismes supra-nationaux				0
Provisions (1)	-148	-38		-186
Total	183 380	1 465	0	184 845

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

	Au 31 décembre 2021			Total
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains		Engagements dépréciés (Stage 3)	
Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	1 806			1 806
Autres pays de l'Union européenne	2 150		2 231	4 381
Autres pays d'Europe	180 305	1 413		181 718
Amérique du Nord				0
Amériques centrale et du Sud	659			659
Afrique et Moyen-Orient	1 011			1 011
Asie et Océanie (hors Japon)	5			5
Japon				0
Organismes supra-nationaux				0
Provisions (1)	-134	-67		-201
Total	185 802	1 346	2 231	189 379

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

3.1.5 Informations sur les actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement

Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement par agent économique

	valeur comptable au 31 décembre 2022								
	Actifs sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (Stage 1)			Actifs avec augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (Stage 2)			Actifs dépréciés (Stage 3)		
	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Titres de dettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Administration générale									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises									
Clientèle de détail									
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	7 343	1 643
Administration générale									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises									1
Clientèle de détail								7 343	1 642
Total	0	0	0	0	0	0	0	7 343	1 643

	valeur comptable au 31 décembre 2021								
	Actifs sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (Stage 1)			Actifs avec augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (Stage 2)			Actifs dépréciés (Stage 3)		
	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Titres de dettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Administration générale									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises									
Clientèle de détail									
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	661	1 070
Administration générale									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises								-1	1
Clientèle de détail								662	1 069
Total	0	0	0	0	0	0	0	661	1 070

3.2 Exposition au risque souverain :

N/A

3.3 Risque de marché**OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS : ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE**

La ventilation des valeurs de marché des instruments dérivés est présentée par maturité contractuelle résiduelle.

Instruments dérivés de couverture – juste valeur actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt	7 353	20 807	41 674	69 834
Instruments de devises	0	0	0	0
Autres instruments	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	7 353	20 807	41 674	69 834
Opérations de change à terme	2 312			2 312
Total Juste valeur des instruments dérivés de couverture - Actif	9 665	20 807	41 674	72 146

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt	12 794	3 247	5 817	21 858
Instruments de devises	0	0	0	0
Autres instruments	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	12 794	3 247	5 817	21 858
Opérations de change à terme	82			82
Total Juste valeur des instruments dérivés de couverture - Actif	12 876	3 247	5 817	21 940

Instruments dérivés de couverture – juste valeur passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt	102 814	6 369	1 153	110 336
Instruments de devises				0
Autres instruments				0
SOUS-TOTAL	102 814	6 369	1 153	110 336
Opérations de change à terme	5 936			5 936
Total Juste valeur des instruments dérivés de couverture - Actif	108 750	6 369	1 153	116 272

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt	6 546	2 155	1 054	9 755
Instruments de devises	547	0	0	547
Autres instruments	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	7 093	2 155	1 054	10 302
Opérations de change à terme				0
Total Juste valeur des instruments dérivés de couverture - Actif	7 093	2 155	1 054	10 302

Instruments dérivés de transaction – juste valeur actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés et de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt	66			66
Instruments de devises et or	1 184			1 184
Autres instruments	12			12
Sous-total	1 262	0	0	1 262
Opérations de change à terme	4 368	2 379		6 747
Total juste valeur des instruments dérivés de transaction - Actif	5 630	2 379	0	8 009

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés et de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt				0
Instruments de devises et or	1 466	1 380		2 846
Autres instruments				0
Sous-total	1 466	1 380	0	2 846
Opérations de change à terme				0
Total juste valeur des instruments dérivés de transaction - Actif	1 466	1 380	0	2 846

Instruments dérivés de transaction – juste valeur passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés et de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt	68			68
Instruments de devises et or	1 184			1 184
Autres instruments	12			12
Sous-total	1 264	0	0	1 264
Opérations de change à terme	4 238	2 322		6 560
Total juste valeur des instruments dérivés de transaction - Actif	5 502	2 322	0	7 824

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés et de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Instruments de taux d'intérêt				0
Instruments de devises et or	1 355	1 241		2 596
Autres instruments				0
Sous-total	1 355	1 241	0	2 596
Opérations de change à terme				0
Total juste valeur des instruments dérivés de transaction - Actif	1 355	1 241	0	2 596

Opérations sur instruments dérivés : montant des engagements

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
	Total encours notionnel	Total encours notionnel
Instruments de taux d'intérêt	4 092 435	1 839 084
Instruments de devises et or	667 022	3 403 397
Autres instruments	137 121	59 282
Sous-total	4 896 578	5 301 763
Opérations de change à terme	2 774 057	
Total Notionnels	7 670 635	5 301 763

3.4 Risque de liquidité et de financement**Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par durée résiduelle**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1 680 791	123 891	0	0	0	1 804 682
Prêts et créances émis sur la clientèle (dont location-financement)	3 385 208	21 795	175 244	185 752	0	3 767 999
Total	5 065 999	145 686	175 244	185 752	0	5 572 681
Dépréciation						-7 494
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle						5 565 187

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1 416 317					1 416 317
Prêts et créances émis sur la clientèle (dont location-financement)	3 216 450	7 061	230 209	263 143		3 716 863
Total	4 632 767	7 061	230 209	263 143	0	5 133 180
Dépréciation						-7 429
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle						5 125 751

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Dettes envers les établissements de crédit	314 422	0	0	0	0	314 422
Dettes envers la clientèle	5 790 578	472 528	0	0	0	6 263 106
Total dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	6 105 000	472 528	0	0	0	6 577 528

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Dettes envers les établissements de crédit	80 645	2 662				83 307
Dettes envers la clientèle	5 697 454	42 371	2 382			5 742 207
Total dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	5 778 099	45 033	2 382	0	0	5 825 514

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

N/A

Garanties financières en risque données par maturité attendue

N/A

3.5 Comptabilité de couverture

(Cf. Note 3.3 « Risque de marché » et Chapitre «Gestion des risques – Gestion du bilan du Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A.)

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Les couvertures de juste valeur modifient le risque induit par les variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variable.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant un intérêt à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET EN DEVISE

Les couvertures des investissements nets en devises modifient le risque inhérent aux fluctuations des taux de change liées aux participations dans les filiales en devise étrangères.

Instruments dérivés de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur de marché <i>positive</i>	Valeur de marché <i>négative</i>	Montant notionnel	Valeur de marché <i>positive</i>	Valeur de marché <i>négative</i>	Montant notionnel
Couverture de juste valeur	69 834	94 455	3 936 172	19 367	8 248	1 699 291
Taux d'intérêt	69 834	94 455	3 936 172	19 367	8 248	1 699 291
Change						
Autres						
Couverture de flux de trésorerie	2 312	21 817	1 246 537	2 573	2 054	585 205
Taux d'intérêt		15 881	134 000	2 491	1 507	139 793
Change	2 312	5 936	1 112 537	82	547	445 412
Autres						
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger						
Total Instruments dérivés de couverture	72 146	116 272	5 182 709	21 940	10 302	2 284 496

Opérations sur instruments dérivés de couverture : analyse par durée résiduelle (notionnels)

	31/12/2022						Total notionnel
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Instruments de taux d'intérêt				256 928	1 086 752	456 492	4 070 172
Instruments de devises							
Autres instruments							
Sous-total	0	0	0	256 928	1 086 752	456 492	4 070 172
Opérations de change à terme				1 112 537			1 112 537
Total notionnel des instruments dérivés de couverture	0	0	0	1 369 465	1 086 752	456 492	5 182 709
	31/12/2021						
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			Total notionnel
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Instruments de taux d'intérêt				382 503	905 803	550 778	1 839 084
Instruments de devises							0
Autres instruments							0
Sous-total	0	0	0	382 503	905 803	550 778	1 839 084
Opérations de change à terme				445 412			445 412
Total notionnel des instruments dérivés de couverture	0	0	0	827 915	905 803	550 778	2 284 496

Couverture de juste valeur**Instruments dérivés de couverture**

31/12/2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur comptable		Variations de la juste valeur sur la période (y compris cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Actif	Passif		
Couverture de juste valeur				
Marchés organisés et de gré à gré	69 834	118	55 585	2 311 343
Taux d'intérêt	69 834	118	55 585	2 311 343
Change				
Autres				
Total des micro-couvertures de juste valeur	69 834	118	55 585	2 311 343
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers		94 337	-89 389	1 624 829
Total Couverture de juste valeur	69 834	94 455	-33 804	3 936 172

31/12/2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur comptable		Variations de la juste valeur sur la période (y compris cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Actif	Passif		
Couverture de juste valeur				
Marchés organisés et de gré à gré	7 229	1 276	9 907	544 482
Taux d'intérêt	7 229	1 276	9 907	544 482
Change				
Autres				
Total des micro-couvertures de juste valeur	7 229	1 276	9 907	544 482
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	12 138	6 972	-19 593	1 154 809
Total Couverture de juste valeur	19 367	8 248	-9 686	1 699 291

Éléments couverts

La juste valeur des portions couvertes des instruments financiers micro-couverts en juste valeur est comptabilisée dans le poste du bilan des éléments couverts auquel elle se rattache. Les variations de juste valeur des portions couvertes des instruments financiers micro-couverts en juste valeur sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.

Micro-couvertures

	31/12/2022			
	Couvertures existantes		Couvertures ayant cessé	Réévaluations de juste valeur sur la période liées à la couverture (y compris cessations de couvertures au cours de la période)
	Valeur comptable	dont cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0		0
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	1 826 499	-60 426	0	-55 509
Taux d'intérêt	1 826 499	-60 426		-55 509
Change				
Autres				
Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments d'actif	1 826 499	-60 426	0	-55 509
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	0	0	0	0
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments de passif	0	0	0	0

	31/12/2021			
	Couvertures existantes		Couvertures ayant cessé	Réévaluations de juste valeur sur la période liées à la couverture (y. c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Valeur comptable	dont cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0		0
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	566 457	-4 859	0	-9 906
Taux d'intérêt	566 457	-4 859		-9 906
Change				
Autres				
Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments d'actif	566 457	-4 859	0	-9 906
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	0	0	0	0
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments de passif	0	0	0	0

Macro-couvertures

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur comptable	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler sur couvertures ayant cessé	Valeur comptable	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler sur couvertures ayant cessé
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti				5 929
Total - Actifs	0	0	0	0
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	1 624 829	-85 088	1 154 809	10 226
Total - Passifs	1 624 829	-85 088	1 154 809	16 155

La juste valeur des portions couvertes des instruments financiers macro-couverts en juste valeur est comptabilisée dans le poste « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » au bilan. Les variations de juste valeur des portions couvertes des instruments financiers macro-couverts en juste valeur sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.

Résultat de la comptabilité de couverture

	31/12/2022			31/12/2021		
	Résultat net (Résultat de la comptabilité de couverture)			Résultat net (Résultat de la comptabilité de couverture)		
	Variation de juste valeur sur les instruments de couverture (y compris cessations de couverture)	Variation de juste valeur sur les éléments couverts (y compris cessations de couverture)	Part de l'inefficacité de la couverture	Variation de juste valeur sur les instruments de couverture (y compris cessations de couverture)	Variation de juste valeur sur les éléments couverts (y compris cessations de couverture)	Part de l'inefficacité de la couverture
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Taux d'intérêt	-33 804	33 877	73	-9 686	9 687	1
Change						
Autres						
Total	-33 804	33 877	73	-9 686	9 687	1

Couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger**Instruments dérivés de couverture**

	31/12/2022		Variations de la juste valeur sur la période (y compris cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Valeur comptable			
	Actif	Passif		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Couverture de flux de trésorerie				
Marchés organisés et de gré à gré	2 312	5 936	238	1 112 537
Taux d'intérêt				
Change	2 312	5 936	238	1 112 537
Autres				
Total des micro-couvertures de flux de trésorerie	2 312	5 936	238	1 112 537
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt		15 881	-15 131	134 000
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de change				
Total des macro-couvertures de flux de trésorerie	0	15 881	-15 131	134 000
Total de la couverture de flux de trésorerie	2 312	21 817	-14 893	1 246 537
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger				

	31/12/2021		Variations de la juste valeur sur la période (y compris cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Valeur comptable			
	Actif	Passif		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Couverture de flux de trésorerie				
Marchés de gré à gré	82	547	-76	445 825
Taux d'intérêt				413
Change	82	547	-76	445 412
Autres				
Total des micro-couvertures de flux de trésorerie	82	547	-76	445 825
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	2 491	1 507	-3 735	139 380
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de change				
Total des macro-couvertures de flux de trésorerie	2 491	1 507	-3 735	139 380
Total de la couverture de flux de trésorerie	2 573	2 054	-3 811	585 205
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger				

Les variations de juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres » à l'exception de la part inefficace de la relation de couverture qui est comptabilisée au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.

Impacts de la comptabilité de couverture

	31/12/2022		
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		Résultat net (Résultat de la comptabilité de couverture)
	Montant de la part efficace de la relation de couverture comptabilisé sur la période	Montant de la part efficace de la relation de couverture comptabilisé sur la période	Montant de la part inefficace de la couverture
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Couverture de flux de trésorerie			
Taux d'intérêt	-15 131		
Change	238		
Autres			
Total de la couverture de flux de trésorerie	-14 893	0	0
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Total de la couverture de flux de trésorerie et d'investissement net dans une activité à l'étranger	-14 893	0	0
	31/12/2021		
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		Résultat net (Résultat de la comptabilité de couverture)
	Montant de la part efficace de la relation de couverture comptabilisé sur la période	Montant de la part efficace de la relation de couverture comptabilisé sur la période	Montant de la part inefficace de la couverture
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Couverture de flux de trésorerie			
Taux d'intérêt	-3 735		
Change	-76		
Autres			
Total de la couverture de flux de trésorerie	-3 811	0	0
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Total de la couverture de flux de trésorerie et d'investissement net dans une activité à l'étranger	-3 811	0	0

3.6 RISQUES OPÉRATIONNELS

Le groupe Indosuez Wealth Management a mis en oeuvre une cartographie des risques opérationnels harmonisée, constituée d'une liste d'activités et de processus dont la structure est commune à chaque entité. Elle s'applique au périmètre de contrôle interne de CFM Indosuez Wealth Management et de ses filiales.

Chaque domaine de la cartographie des risques opérationnels est revu et validé annuellement par le responsable d'activité en lien avec le Contrôle Permanent. Des cartographies transverses des risques de non-conformité, de fraude interne, externe et juridique, sont également validées annuellement par la Compliance et la Direction Juridique. La synthèse de la cartographie et l'avancement de sa révision sont présentés annuellement au Comité de Contrôle Interne qui en valide la cartographie, le plan d'action et les résultats du backtesting.

3.7 GESTION DU CAPITAL ET RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Conformément au règlement européen 575/2013 (CRR), CFM Indosuez Wealth est soumise au respect du ratio de solvabilité, de levier et de liquidité.

La gestion des fonds propres de CFM Indosuez Wealth est conduite de façon à respecter les niveaux de fonds propres prudentiels au sens de la directive européenne 2013/36 et du règlement européen 575/2013, applicables depuis le 1er janvier 2014, et exigés par les autorités compétentes, la Banque centrale européenne (BCE) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) afin de couvrir les risques pondérés au titre des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de marché.

Ce dispositif prudentiel consiste notamment à renforcer la qualité et la quantité des fonds propres réglementaires requis, à mieux appréhender les risques, à inclure des coussins de fonds propres et des exigences supplémentaires en matière de la liquidité et du levier.

Les fonds propres sont répartis en trois catégories :

- les fonds propres de base de catégorie 1 ou Common Equity Tier 1 (CET1), déterminés à partir des capitaux propres retraités, notamment de certains instruments de capital qui sont classés en Additional Tier 1 (AT1), et de déductions des immobilisations incorporelles ;
- les fonds propres de catégorie 1 ou Tier 1, constitués du Common Equity Tier 1 et des instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 ou Additional Tier 1 perpétuels ;
- les fonds propres globaux, qui sont constitués des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 composés d'instruments subordonnés ayant une maturité minimale à l'émission de 5 ans.

Pour être reconnus en fonds propres, les instruments de catégorie 1 et de catégorie 2 doivent répondre à des critères d'inclusion exigeants. Si d'anciens instruments ne sont pas ou plus éligibles, ils font l'objet d'une clause de «grand-père» permettant de les éliminer des fonds propres de façon progressive.

Les déductions relatives aux participations dans d'autres établissements de crédit viennent minorer le total de ces fonds propres et s'imputent respectivement selon le type de l'instrument sur les montants du CET1, du Tier 1 (AT1) et du Tier 2. Elles s'appliquent également aux détentions dans le secteur des assurances, quand l'établissement ne bénéficie pas de la dérogation «conglomérat financier».

En 2022 comme en 2021 et selon la réglementation en vigueur, CFM Indosuez Wealth a respecté les exigences réglementaires.

Note 4 :**Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres****4.1 Produits et Charges d'intérêts**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Sur les actifs financiers au coût amorti	77 359	37 472
Opérations avec les établissements de crédit	21 456	5 398
Opérations internes au Crédit Agricole	0	
Opérations avec la clientèle	53 475	32 074
Opérations de location-financement	0	
Titres de dettes	2 428	
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0
Opérations avec les établissements de crédit	0	
Opérations avec la clientèle	0	
Titres de dettes	0	
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	29 217	25 802
Autres intérêts et produits assimilés	0	
PRODUITS D'INTÉRÊTS	106 576	63 274
Sur les passifs financiers au coût amorti	-20 254	-6 641
Opérations avec les établissements de crédit	-4 475	-5 885
Opérations internes au Crédit Agricole	0	
Opérations avec la clientèle	-15 779	-756
Opérations de location-financement	0	
Dettes représentées par un titre	0	
Dettes subordonnées	0	
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-27 411	-18 639
Autres intérêts et charges assimilées	-2 368	-158
CHARGES D'INTÉRÊTS	-50 033	-25 438

4.2 Produits et charges de commissions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	0	-78	-78		-74	-74
Sur opérations internes au Crédit Agricole	0	0	0			0
Sur opérations avec la clientèle	2 683	0	2 683	2 512		2 512
Sur opérations sur titres	24 255	0	24 255	20 207		20 207
Sur opérations de change	8 347	0	8 347	6 378		6 378
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	488	0	488	178		178
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	18 102	-8 232	9 870	20 108	-8 077	12 031
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	39 916	-1 609	38 307	40 050	-1 865	38 185
Total Produits et charges de commissions	93 791	-9 919	83 872	89 433	-10 016	79 417

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes reçus		
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	2 083	3 908
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat		
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-528	443
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option (1)		
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	16 675	6 082
Résultat de la comptabilité de couverture	73	1
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	18 303	10 434

(1) Hors spread de crédit émetteur pour les passifs à la juste valeur par résultat sur option (sauf exception permise par la norme pour éliminer ou réduire une non-concordance en compte de résultat).

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	56 173	-56 100	73
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	332	-55 841	-55 509
Variation de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	55 841	-259	55 582
Couverture de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	89 554	-89 554	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	89 470	-84	89 386
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	84	-89 470	-89 386
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	145 727	-145 654	73

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	0	0	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts			0
Variation de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)			0
Couverture de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	9 687	-9 686	1
Variations de juste valeur des éléments couverts	9 687		9 687
Variations de juste valeur des dérivés de couverture		-9 686	-9 686
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	9 687	-9 686	1

Le détail du résultat de la comptabilité de couverture par type de relation (Couverture de juste valeur, Couverture de flux de trésorerie, ...) est présenté dans la note 3.5 « Comptabilité de couverture ».

4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	10	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	10	0

4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

N/A

4.6 Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers vers la juste valeur par résultat

N/A

4.7 Produits et Charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	0	
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	0	
Autres produits nets de l'activité d'assurance	0	
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	0	
Produits nets des immeubles de placement	0	
Autres produits (charges) nets	1 877	1 713
Produits (charges) des autres activités	1 877	1 713

4.8 Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	-58 807	-57 094
Impôts, taxes et contributions réglementaires	109	-748
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-40 811	-33 937
Charges générales d'exploitation	-99 509	-91 779

Honoraires des commissaires aux comptes

	CFM INDOSUEZ GESTION				CFM INDOSUEZ CONSEIL EN INVESTISSEMENT	
	F. Vanhal (PWC)	S. Arcin (E&Y)	C. Palmero (PWC)	S. Arcin (E&Y)	Mazars	Ernst & young
	2022	2022	2021	2021	2022	2021
Commissaires aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	15	15	15	15	13	14
Services Autres que la Certification des Comptes						
TOTAL						

	CFM INDOSUEZ WEALTH			
	D. Mekies (PWC) 2022	FJ Brych 2022	D. Mekies (PWC) 2021	FJ Brych 2021
Commissaires aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	87	58	83	58
Services Autres que la Certification des Comptes	12			
TOTAL				

4.9 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements	-5 543	-5 533
Immobilisations corporelles (1)	-4 920	-4 984
Immobilisations incorporelles	-623	-549
Dotations (reprises) aux dépréciations	0	0
Immobilisations corporelles (2)		
Immobilisations incorporelles		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-5 543	-5 533

(1) Dont 1.869 milliers d'euros comptabilisés au titre de l'amortissement du droit d'utilisation (IFRS 16) au 31 décembre 2022.

4.10 Coût du risque

(en milliers d'euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) (A)	-512	1 459
Stage 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-372	699
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-361	304
Engagements par signature	-11	395
Stage 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-140	760
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-131	530
Engagements par signature	-9	230
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3) (B)	64	455
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	64	455
Engagements par signature		
Autres actifs (C)		
Risques et charges (D)	-3 398	-128
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (E)= (A)+ (B)+ (C)+ (D)	-3 846	1 786

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés		
Récupérations sur prêts et créances	0	0
<i>comptabilisés au coût amorti</i>		
<i>comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		
Décotes sur crédits restructurés		
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes	-42	-8
Autres produits		
Coût du risque	-3 888	1 778

4.11 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	28	-1
Plus-values de cession	1 159	
Moins-values de cession	-1 131	-1
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession		
Moins-values de cession		
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	28	-1

4.12 Impôts

Charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôt courant	-8 998	-4 801
Produits/Charges d'impôt différé	656	28
Total Charge d'impôt	-8 342	-4 773

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 31 décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	51 609	25,00%	12 902
Effet des différences permanentes		0,63%	327
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères		-9,48%	-4 892
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires		0,00%	0
Effet de l'imposition à taux réduit		0,00%	0
Changement de taux		0,00%	0
Effet des autres éléments		0,01%	5
Taux et charge effectifs d'impôt		16,16%	8 342

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables à Monaco au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	33 865	26,50%	8 974
Effet des différences permanentes		1,60%	527
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères		-14,30%	-4 852
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires		0,10%	-18
Effet de l'imposition à taux réduit			0
Changement de taux		0,1 %	45
Effet des autres éléments		0,3 %	97
Taux et charge effectifs d'impôt		14,1 %	4 773

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables à Monaco au 31 décembre 2021.

4.13 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période :

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0
<i>Écart de réévaluation de la période</i>		
<i>Transfert en résultat</i>		
<i>Autres variations</i>		
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0
<i>Écart de réévaluation de la période</i>		
<i>Transfert en résultat</i>		
<i>Autres variations</i>		
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-11 185	-2 774
<i>Écart de réévaluation de la période</i>	-11 185	-2 774
<i>Transfert en résultat</i>		
<i>Autres variations</i>		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	-11 185	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	391	185
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	-75	-211
<i>Écart de réévaluation de la période</i>	-75	-211
<i>Transfert en réserves</i>		
<i>Autres variations</i>		
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	0	0
<i>Écart de réévaluation de la période</i>		
<i>Transfert en réserves</i>		
<i>Autres variations</i>		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	316	-26
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	-10 869	-2 800
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	-10 869	-2 800
Dont part du Groupe		
Dont participations ne donnant pas le contrôle		

Note 5 :**Informations sectorielles**

Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH n'exerce qu'une activité de gestion de fortune.

Note 6 :**Note relative au bilan****6.1 Caisse, banques centrales**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	3 924		4 565	
Banques centrales	1 160 763		864 841	
Valeur au bilan	1 164 687	0	869 406	0

6.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*Actifs financiers à la juste valeur par résultat*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 009	2 846
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 186	2 718
Instruments de capitaux propres		
<i>Instrument de dettes ne remplissant pas les critères SPPI (1)</i>	<i>2 186</i>	<i>2 718</i>
<i>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</i>		
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		
Valeur au bilan	10 195	5 564
<i>Dont Titres prêtés</i>		

(1) Dont 2186 milliers d'euros d'OPCVM au 31 décembre 2022 contre 2718 milliers d'euros au 31 décembre 2021

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 824	2 596
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	7 824	2 596

Une information détaillée sur les instruments dérivés de transaction est fournie dans la note 3.3 relative au risque de marché, notamment sur taux d'intérêt.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

N/A

6.3 Instruments dérivés de couverture

L'information détaillée est fournie à la note 3.4 « Comptabilité de couverture ».

6.4 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables						
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	341	151		319	129	
Total	341	151	0	319	129	0

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

N/A

Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres non recyclables

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	341	151		319	129	
Titres de participation non consolidés	0	0				
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	341	151	0	319	129	0
Impôts sur les bénéfices		-311			-32	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		-160	0		97	0

Instruments de capitaux propres ayant été décomptabilisés au cours de la période

N/A

6.5 Actifs financiers au coût amorti

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 804 493	1 416 089
Prêts et créances sur la clientèle	3 760 694	3 709 662
Titres de dettes	24 830	64 651
Valeur au bilan	5 590 017	5 190 402

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Établissements de crédit		
Comptes et prêts	1 795 717	1 406 710
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (1)</i>	215 246	211 696
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (1)</i>	21 526	44 467
Valeurs reçues en pension	8 965	9 607
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés		
Autres prêts et créances		
Valeur brute	1 804 682	1 416 317
Dépréciations	-189	-228
Valeur au bilan	1 804 493	1 416 089

(1) Ces opérations composent pour partie la rubrique « Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit » du Tableau des flux de trésorerie.

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	1 647 963	1 661 528
Autres concours à la clientèle		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés		
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés		
Comptes ordinaires débiteurs	2 120 036	2 055 335
Valeur brute	3 767 999	3 716 863
Dépréciations	-7 305	-7 201
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	3 760 694	3 709 662
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute	0	0
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location-financement	0	0
Valeur au bilan	3 760 694	3 709 662

<i>Titres de dettes</i>		
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 832	64 668
Total	24 832	64 668
Dépréciations	-2	-17
Valeur au bilan	24 830	64 651

6.6 Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue

Non applicable en 2021 et 2022.

6.7 Passifs financiers au coût amorti

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Dettes envers les établissements de crédit	334 638	83 307
Dettes envers la clientèle	6 242 890	5 742 207
Dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	6 577 528	5 825 514

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	334 638	83 307
dont comptes ordinaires créditeurs (1)	22 445	1 412
dont comptes et emprunts au jour le jour (1)	7 953	1 196
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	334 638	83 307
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs		
Titres donnés en pension livrée		
Comptes et avances à terme		
Total	0	0
Valeur au bilan	334 638	83 307

(1) Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du « Tableau des flux de trésorerie ».

<i>Dettes envers la clientèle</i>		
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	3 868 560	5 339 915
Comptes d'épargne à régime spécial		
Autres dettes envers la clientèle	2 374 330	402 292
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	6 242 890	5 742 207

Dettes représentées par un titre

Expositions au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement. L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture. Le Groupe CFM Indosuez Wealth ne présente pas d'exposition particulière au risque souverain au 31/12/2022.

6.8 Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers

N/A

6.9 Actifs et passifs d'impôts courants et différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Impôts courants	6 240	3 400
Impôts différés	5 686	2 358
Total Actifs d'impôts courants et différés	11 926	5 758
Impôts courants	8 935	4 663
Impôts différés	9 193	10 000
Total Passifs d'impôts courants et différés	18 128	14 663

Le net des actifs et passifs d'impôts différés se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		31/12/2021	
	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif
Décalages temporaires comptables-fiscaux	587	6 604	567	6 992
Plus-values réalisées en suspension d'imposition (régime du emploi)	0	6 585		6 992
Provisions pour risques et charges non déductibles	587	0	455	
Autres différences temporaires	0	19	112	
Impôts différés sur réserves latentes	3 577	1 143	345	1 390
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0		216
Couverture de flux de trésorerie	3 582	379	345	539
Gains et pertes sur écarts actuariels	0	766		635
Gains et pertes sur variation du risque de crédit propre	0	0		
Impôts différés sur résultat	1 522	1 446	1 447	1 619
Total Impôts différés	5 686	9 193	2 358	10 000

6.10 Régularisation actif, passif et divers*Comptes de régularisation et actifs divers*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Autres actifs	80 512	40 086
Comptes de stocks et emplois divers	1	2
Gestion collective des titres Livret de développement durable et solidaire	0	0
Débiteurs divers (1)	80 510	8 865
Comptes de règlements	1	17
Capital souscrit non versé	0	
Autres actifs d'assurance	0	31 202
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	0	
Comptes de régularisation	11 635	12 881
Comptes d'encaissement et de transfert	182	162
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	-1	362
Produits à recevoir	8 487	9 117
Charges constatées d'avance	2 584	2 898
Autres comptes de régularisation	383	342
Valeur au bilan	92 147	52 967

(1) Dont 690 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution National versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution Unique, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

Comptes de régularisation et passifs divers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Autres passifs (1)	45 163	54 647
Comptes de règlements	0	753
Créditeurs divers	41 694	14 056
Versements restant à effectuer sur titres	0	0
Dettes locatives	3 469	5 344
Autres passifs d'assurance	0	
Autres	0	34 494
Comptes de régularisation	50 379	37 308
Comptes d'encaissement et de transfert (2)	0	0
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	7 685	
Produits constatés d'avance	0	
Charges à payer	39 726	35 541
Autres comptes de régularisation	2 968	1 767
Valeur au bilan	95 542	91 955

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

(2) Les montants sont indiqués en net.

6.11 Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	1 270			-1 270			0
Amortissements et dépréciations	-135			135			0
Valeur au bilan	1 135	0	0	-1 135	0	0	0

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	2 580			-1 310			1 270
Amortissements et dépréciations	-136		1				-135
Valeur au bilan	2 444	0	1	-1 310	0	0	1 135

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

6.12 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Les immobilisations corporelles d'exploitation incluent les droits d'utilisation des immobilisations prises en location en tant que preneur. Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles d'exploitation sont présentés y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	190 019		1 586	-17			191 588
Amortissements et dépréciations	-49 559		-4 892	88			-54 363
Valeur au bilan	140 460	0	-3 306	71	0	0	137 225
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	59 049		877	-44			59 882
Amortissements et dépréciations	-15 127		-624				-15 751
Valeur au bilan	43 922	0	253	-44	0	0	44 131

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	188 988		1 141	-110			190 019
Amortissements et dépréciations	-44 574		-4 985				-49 559
Valeur au bilan	144 414	0	-3 844	-110	0	0	140 460
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	56 864		2 268	-83			59 049
Amortissements et dépréciations	-14 583		-549	5			-15 127
Valeur au bilan	42 281	0	1 719	-78	0	0	43 922

6.13 Écarts d'acquisition

N/A

6.14 Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Risques sur les produits épargne-logement			0	0	0	0	0	0
Risques d'exécution des engagements par signature	395		362	0	-342	-6	0	409
Risques opérationnels	0		0	0	0	0	0	0
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	5 141		185	-73	-181	-1	-523	4 548
Litiges divers	5 677		3 336	-468	0	-2	0	8 543
Participations	0		0	0	0	0	0	0
Restructurations	0		0	0	0	0	0	0
Autres risques	0		62	0	0	-2	0	60
Total	11 213	0	3 945	-541	-523	-11	-523	13 560

(1) Dont 3.441 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, tels que détaillés dans la note 7.4, dont 1.056 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Risques sur les produits épargne-logement								
Risques d'exécution des engagements par signature	1 023		414		-1 039	-3		395
Risques opérationnels								0
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	5 665		759	-670	-194	-1	-418	5 141
Litiges divers	5 969		660	-418	-534			5 677
Participations								0
Restructurations								0
Autres risques								0
Total	12 657	0	1 833	-1 088	-1 767	-4	-418	11 213

6.15 Capitaux propres

Composition du capital au 31 décembre 2022

Le nombre d'actions de CFM Indosuez Wealth s'élève à 573.000, intégralement libérées d'une valeur nominale de 61 €.

70.1 % du capital est détenu par le Groupe Crédit Agricole. Le reste du capital est détenu par des investisseurs institutionnels ou actionnaires individuels.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

L'affectation du résultat est proposée dans un projet de résolution présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires de CFM Indosuez Wealth Management du 16 mai 2023. Les éléments de cette affectation sont repris ci-dessous. Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 42 183 759 euros. Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'affecter ce résultat de la façon suivante :

<i>(en euros)</i>	2022	2021
Dividende versé par action	70,5	43,3
Résultat par action	76	51

6.16 Ventilation des actifs et passifs financiers par échéance contractuelle

La ventilation des soldes au bilan des actifs et passifs financiers est réalisée par date d'échéance contractuelle.

L'échéance des instruments dérivés de transaction et de couverture correspond à leur date de maturité contractuelle.

Les instruments de capitaux propres sont par nature sans échéance contractuelle ; ils sont positionnés en « Indéterminée ».

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Caisse, Banques centrales	1 164 687	0	0	0	0	1 164 687
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 076	1 665	2 379	2 075	0	10 195
Instruments dérivés de couverture	6 281	3 384	20 807	41 674	0	72 146
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0	0	0	341	341
Actifs financiers au coût amorti	5 083 652	145 563	174 986	185 709	107	5 590 017
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0					0
Total actifs financiers par échéance	6 258 696	150 612	198 172	229 458	448	6 837 386
Banques centrales	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 855	1 647	2 322	0	0	7 824
Instruments dérivés de couverture	82 762	25 988	6 369	1 153	0	116 272
Passifs financiers au coût amorti	6 125 216	472 528			-20 216	6 577 528
Dettes subordonnées	0		0	0	0	0
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-85 088					-85 088
Total passifs financiers par échéance	6 126 745	500 163	8 691	1 153	-20 216	6 616 536

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Caisse, Banques centrales	869 406					869 406
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 460	143	1 380	2 581		5 564
Instruments dérivés de couverture	8 218	4 658	3 247	5 817		21 940
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres					319	319
Actifs financiers au coût amorti	4 667 575	7 023	252 681	263 123		5 190 402
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 929					5 929
Total actifs financiers par échéance	5 552 588	11 824	257 308	271 521	319	6 093 560
Banques centrales						0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 224	131	1 241			2 596
Instruments dérivés de couverture	5 900	1 193	2 155	1 054		10 302
Passif financiers au coût amorti	5 778 099	45 033	2 382			5 825 514
Dettes subordonnées						0
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	10 226					10 226
Total passifs financiers par échéance	5 795 449	46 357	5 778	1 054	0	5 848 638

Note 7 :**Avantages au personnel et autres rémunérations****7.1 Détail des charges de personnel**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements (1)	43 104	40 165
Cotisation au titre des retraites (régime à cotisations définies)	6 569	6 348
Cotisation au titre des retraites (régime à prestations définies)	0	
Autres charges sociales	8 119	6 786
Intéressement et participation	973	424
Impôts et taxes sur rémunération	42	57
Total charges de personnel	58 807	53 780

(1) Dont indemnités liées à la retraite pour 3.364 milliers d'euros au 31 décembre 2022. Dont médailles du travail pour 1.056 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

7.2 Effectif moyen et fin de période

<i>(en milliers d'euros)</i>	Effectifs moyens	
	31/12/2022	31/12/2021
Monaco	361	378
Étranger	4	7
Total	365	385

7.3 Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, les sociétés de CFM Indosuez Wealth n'ont pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer.

7.4 Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies*Variation dette actuarielle*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			31/12/2021		
	Zone euros	Hors zone euros	Toutes zones	Zone euros	Hors zone euros	Toutes zones
Dette actuarielle au 31/12/N-1	3 807					4 086
Impact IFRIC IAS 19 à l'ouverture	0					-220
Écart de change	0					0
Coût des services rendus sur l'exercice	230					232
Coût financier	32					32
Cotisations employés	0					0
Modifications, réductions et liquidations de régime	0					0
Variations de périmètre	0					6
Prestations versées (obligatoire)	-106					-130
Taxes, charges administratives et primes	0					0
Gains/(pertes) actuariels - liés aux hypothèses démographiques	-516					-76
Gains/(pertes) actuariels - liés aux hypothèses financières	-6					-123
Dette actuarielle à la clôture	3 441	0	0			3 807

Détail de la charge comptabilisée au résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		31/12/2021	
	Zone euros	Hors zone euros	Toutes zones	Toutes zones
Coût des services	230			232
Charge/produit d'intérêt net	32			32
Impact en compte de résultat à la clôture	262	0	0	264

Détail des gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		31/12/2021	
	Zone euros	Hors zone euros	Toutes zones	Toutes zones
Réévaluation du passif (de l'actif) net				
Montant du stock d'écarts actuariels cumulés en gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables à l'ouverture	3 062			2 341
Écart de change	0			
Gains/(pertes) actuariels sur l'actif	0			
Gains/(pertes) actuariels - liés aux hypothèses démographiques (1)	0			76
Gains/(pertes) actuariels - liés aux hypothèses financières (1)	-522			123
Ajustement de la limitation d'actifs				
Montant du stock d'écarts actuariels cumulés en gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables à la clôture	2 540	0	0	2 540

(1) Dont écarts actuariels liés aux ajustements d'expérience.

Régimes à prestations définies : principales hypothèses actuarielles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		31/12/2021	
	Zone euros	Hors zone euros	Zone euros	Hors zone euros
Taux d'actualisation (1)	0,86%		0,86%	
Taux de rendement effectifs des actifs du régime et des droits à remboursement	0,00%		0,00%	
Taux attendus d'augmentation des salaires (2)	3,00%		3,00%	
Taux d'évolution des coûts médicaux	1,75%		1,75%	
Autres [à détailler]				

(1) Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la durée moyenne de l'engagement, c'est-à-dire la moyenne arithmétique des durées calculées entre la date d'évaluation et la date de paiement pondérée par les hypothèses de rotation du personnel. Le sous-jacent utilisé est le taux d'actualisation par référence à l'indice iboxx AA.

(2) Suivant les populations concernées (cadres ou non cadres).

Information sur les actifs des régimes - Allocations d'actifs

N/A

7.5 AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

Les provisions constituées par CFM Indosuez Wealth au titre de ces autres engagements sociaux s'élèvent à 4.497 milliers d'euros à la fin de l'exercice 2022.

Note 8 :

Contrats de location

8.1 Contrats de location dont le Groupe est preneur

(en milliers d'euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles détenues en propre	132 639	133 971
Droits d'utilisation des contrats de location	4 586	6 489
Total Immobilisations corporelles d'exploitation	137 225	140 460

Variation des actifs au titre du droit d'utilisation

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Immobilier							
Valeur brute	13 507						13 507
Amortissements et dépréciations	-7 018		-1 868				-8 886
Total Immobilier	6 489	0	-1 868	0	0	0	4 621
Mobilier							
Valeur brute	0						0
Amortissements et dépréciations	0						0
Total Mobilier	0	0	0	0	0	0	0
Total Droits d'utilisation	6 489	0	-1 868	0	0	0	4 621

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Immobilier							
Valeur brute	13 507						13 507
Amortissements et dépréciations	-5 149		-1 869				-7 018
Total Immobilier	8 358	0	-1 869	0	0	0	6 489
Mobilier							
Valeur brute	0						0
Amortissements et dépréciations	0						0
Total Mobilier	0	0	0	0	0	0	0
Total Droits d'utilisation	8 358	0	-1 869	0	0	0	6 489

Échéancier des dettes locatives

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			Total Dettes locatives
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Dettes locatives		3 469		3 469

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			Total Dettes locatives
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
Dettes locatives		5 344		5 344

Détail des charges et produits de contrats de location

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-26	-37
Total Intérêts et charges assimilées (PNB)	-26	-37
Charges relatives aux contrats de location court terme	-480	-426
Charges relatives aux contrats de location de faible valeur		
Charges relatives aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation de la dette		
Produits de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation		
Profits ou pertes résultant de transactions de cession-bail		
Profits ou pertes résultant de modifications de contrats de location		
Total Charges générales d'exploitation	-480	-426
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-1 869	-1 869
Total Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-1 869	-1 869
Total Charges et produits de contrats de location	-2 375	-2 332

Montants des flux de trésorerie de la période

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location	-2 381	-2 327

8.2 Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Le groupe CFM Indosuez Wealth n'a pas de contrat de location en tant que bailleur.

Note 9 :**Engagements de financement et de garantie et autres garanties***Engagements donnés et reçus*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	1 188 869	1 219 789
Engagements de financement	1 003 838	1 030 209
Engagements en faveur des établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle	1 003 838	1 030 209
Engagements de garantie	185 031	189 580
Engagements d'ordre des établissements de crédit	2 114	2 231
Engagements d'ordre de la clientèle	182 917	187 349
Engagements sur titres	0	0
Titres à livrer	0	0
Engagements reçus	469 301	367 617
Engagements de financement	0	0
Engagements reçus des établissements de crédit		0
Engagements reçus de la clientèle		0
Engagements de garantie	469 301	367 617
Engagements reçus des établissements de crédit	29 367	4 415
Engagements reçus de la clientèle	439 934	363 202
Engagements sur titres	0	0
Titres à recevoir	0	0
<i>Instruments financiers remis et reçus en garantie</i>		
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) (1)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	8 941	9 607
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché	70 800	29 304
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs donnés en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	79 741	38 911
Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie		
Autres dépôts de garantie		
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés (2)		
Titres empruntés		
Titres et valeurs reçus en pension	1 820 610	1 975 161
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	1 820 610	1 975 161

Note 10 :**Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion « d'exit price »).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de spreads de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions données et reçues portant sur des sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs et passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des actifs ou passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

10.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti*Actifs financiers comptabilisés au coût amorti au bilan valorisés à la juste valeur*

	Valeur au bilan au 31/12/2022	Juste valeur au 31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Instruments de dettes non évalués à la juste valeur au bilan					
Prêts et créances	5 565 187	5 565 190	0	3 913 473	1 651 717
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 804 493	1 804 494	0	1 804 559	-65
Comptes ordinaires et emprunts JJ	236 825	236 825		236 825	
Comptes et emprunts à terme	1 558 892	1 558 704		1 558 769	-65
Valeurs données en pension		0			
Titres donnés en pension livrée	8 965	8 965		8 965	
Prêts subordonnés		0			
Autres prêts et créances	-189	0			
Prêts et créances sur la clientèle	3 760 694	3 760 696	0	2 108 914	1 651 782
Créances commerciales		0			
Autres concours à la clientèle	1 646 386	1 646 387			1 646 387
Valeurs reçues en pension		0			
Titres reçus en pension livrée		0			
Prêts subordonnés		0			
Créances nées d'opérations d'assurance directe		0			
Créances nées d'opérations de réassurance		0			
Avances en comptes courants d'associés		0			
Comptes ordinaires débiteurs	2 114 308	2 114 309		2 108 914	5 395
Titres de dettes	24 830	24 830	24 830	0	0
Effets publics et valeurs assimilées		0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 830	24 830	24 830		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	5 590 017	5 590 020	24 830	3 913 473	1 651 717

	Valeur au bilan au 31/12/2021	Juste valeur au 31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Instruments de dettes non évalués à la juste valeur au bilan					
Prêts et créances	5 125 751	5 122 403	0	3 461 975	1 660 428
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 416 089	1 412 740	0	1 412 740	0
Comptes ordinaires et emprunts JJ	456 163	456 163		456 163	
Comptes et emprunts à terme	950 547	946 970		946 970	
Valeurs données en pension		0			
Titres donnés en pension livrée	9 607	9 607		9 607	
Prêts subordonnés		0			
Autres prêts et créances	-228	0			
Prêts et créances sur la clientèle	3 709 662	3 709 663	0	2 049 235	1 660 428
Créances commerciales		0			
Autres concours à la clientèle	1 660 427	1 660 427			1 660 427
Valeurs reçues en pension		0			
Titres reçus en pension livrée		0			
Prêts subordonnés		0			
Créances nées d'opérations d'assurance directe		0			
Créances nées d'opérations de réassurance		0			
Avances en comptes courants d'associés		0			
Comptes ordinaires débiteurs	2 049 235	2 049 236		2 049 235	1
Titres de dettes	64 651	64 650	64 650	0	0
Effets publics et valeurs assimilées		0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	64 651	64 650	64 650		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	5 190 402	5 187 053	64 650	3 461 975	1 660 428

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 31/12/2022	Juste valeur au 31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	334 638	334 638	0	334 638	0
Comptes ordinaires et emprunts JJ	30 398	30 398		30 398	
Comptes et emprunts à terme	304 240	304 240		304 240	
Valeurs données en pension	0	0		0	
Titres donnés en pension livrée	0	0			
Dettes envers la clientèle	6 242 890	6 242 890	0	6 242 890	0
Comptes ordinaires créditeurs	3 868 560	3 868 560		3 868 560	
Comptes d'épargne à régime spécial	0	0		0	
Autres dettes envers la clientèle	2 374 330	2 374 330		2 374 330	
Titres donnés en pension livrée	0	0			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0			
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0			
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0			
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	6 577 528	6 577 528	0	6 577 528	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2021	Juste valeur au 31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	83 307	83 307	0	83 307	0
Comptes ordinaires et emprunts JJ	2 608	2 608		2 608	
Comptes et emprunts à terme	80 699	80 699		80 699	
Valeurs données en pension		0			
Titres donnés en pension livrée		0			
Dettes envers la clientèle	5 742 207	5 742 207	0	5 742 207	0
Comptes ordinaires créditeurs	5 339 915	5 339 915		5 339 915	
Comptes d'épargne à régime spécial		0			
Autres dettes envers la clientèle	402 292	402 292		402 292	
Titres donnés en pension livrée		0			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		0			
Dettes nées d'opérations de réassurance		0			
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		0			
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	5 825 514	5 825 514	0	5 825 514	0

10.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur*Actifs financiers valorisés à la juste valeur*

	31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques :		
		Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 009	0	8 009	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0			
Instruments dérivés	8 009		8 009	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 186	0	2 186	0
<i>Instrument de capitaux propres à la juste valeur par résultat</i>	0			
<i>Instrument de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</i>	2 186	0	2 186	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres de dettes	2 186	0	2 186	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0			
OPCVM	2 186		2 186	
<i>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</i>	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0

	31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques :	Valorisation fondée sur des données observables :	Valorisation fondée sur des données non observables :
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
OPCVM	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	341	156	0	185
Instrument de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	341	156	0	185
Actions et autres titres à revenu variable	156	156		
Titres de participation non consolidés	185			185
Instrument de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres de dettes	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	72 146	0	72 146	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	82 682	156	82 341	185
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 846	0	2 846	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0			
Instruments dérivés	2 846		2 846	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 718	0	2 718	0
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</i>	0			
<i>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</i>	2 718	0	2 718	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres de dettes	2 718	0	2 718	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0			
OPCVM	2 718		2 718	
<i>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</i>	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
OPCVM	0	0	0	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	319	319	0	0
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	319	319	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	319	319		
Titres de participation non consolidés	0			
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres de dettes	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	21 940	0	21 940	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	27 823	319	27 504	0
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

	31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	6 577 528		6 577 528	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	334 638		334 638	
Dettes envers la clientèle	6 242 890		6 242 890	
Instruments dérivés	0			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	116 272		116 272	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	6 693 800	0	6 693 800	0
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 558	0	11 558	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	11 558		11 558	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	6 570		6 570	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	18 128	0	18 128	0
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat						
<i>(en milliers d'euros)</i>	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI				
	Titres de participation non consolidés	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres de dettes
Solde de clôture 31/12/2021						
Gains /pertes de la période (1)						
Comptabilisés en résultat						
Comptabilisés en capitaux propres						
Achats de la période						
Ventes de la période						
Émissions de la période						
Dénouements de la période						
Reclassements de la période						
Variations liées au périmètre de la période						
Transferts						
Transferts vers niveau 3						
Transferts hors niveau 3						
Solde de clôture (31/12/2022)						

Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat

	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	OPCVM	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Solde de clôture 31/12/2021							
Gains /pertes de la période (1)							
Comptabilisés en résultat							
Comptabilisés en capitaux propres							
Achats de la période							
Ventes de la période							
Émissions de la période							
Dénouements de la période							
Reclassements de la période							
Variations liées au périmètre de la période							
Transferts							
Transferts vers niveau 3							
Transferts hors niveau 3							
Solde de clôture (31/12/2022)							

<i>(en milliers d'euros)</i>	Instruments de capitaux propres comptabilisés en à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			Instruments dérivés de couverture
		Instruments de dettes comptabilisés en à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes	
Solde de clôture 31/12/2021	23 053				
Gains /pertes de la période (1)	1 311	0	0	0	0
Comptabilisés en résultat					
Comptabilisés en capitaux propres	1 311				
Achats de la période					
Ventes de la période					
Émissions de la période					
Dénouements de la période					
Reclassements de la période					
Variations liées au périmètre de la période					
Transferts	0	0	0	0	0
Transferts vers niveau 3					
Transferts hors niveau 3					
Solde de clôture (31/12/2022)	24 364	0	0	0	0

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

N/A

10.3 RAPPELS SUR LA RÉFORME DES INDICES DE TAUX ET IMPLICATIONS POUR LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

La réforme des indices de taux IBOR (InterBank Offered Rates) initiée par le Conseil de Stabilité Financière en 2014, vise à remplacer ces indices par des taux alternatifs et plus particulièrement par des Risk Free Rates (RFR).

Cette réforme s'est accélérée le 5 mars 2021 lorsque l'IBA – l'administrateur du LIBOR – a confirmé le jalon important de fin 2021 pour l'arrêt de la publication ou la non représentativité des LIBOR, sauf sur les tenors les plus utilisés du LIBOR USD (échéances au jour le jour, un, trois, six et douze mois) pour lesquels la date est fixée au 30 juin 2023.

Depuis cette date, d'autres annonces sont intervenues :

- La cessation de la publication de plusieurs indices calculés sur la base des swaps référençant le LIBOR USD prévue pour fin juin 2023 : ICE SWAPRATE USD, MIFOR (Inde), SOR (Singapour) et THBFIX (Thaïlande) ;
- La cessation du CDOR (Canada) après le 28 juin 2024 sur les tenors non encore arrêtés (un, deux et trois mois) ;
- Et plus récemment, l'arrêt du WIBOR – indice de référence polonais, classifié critique par la Commission Européenne - à horizon fin 2024.

Depuis début 2019, le Groupe Crédit Agricole s'est organisé pour préparer et encadrer la transition des indices de taux pour l'ensemble de ses activités. Ces transitions s'inscrivent dans les calendriers et standards définis par les travaux de place - dont certains auxquels le Crédit Agricole participe - et le cadre réglementaire européen (BMR).

Conformément aux recommandations des groupes de travail nationaux et des autorités, le Groupe Crédit Agricole préconise et privilégie des bascules vers les indices alternatifs par anticipation de la disparition des indices de référence tout en visant le respect des échéances fixées par la place voire imposées par les autorités.

De manière générale, la réalisation ordonnée et maîtrisée des transitions est aujourd'hui garantie par les efforts menés par le Groupe pour mettre à niveau ses outils et ses processus ainsi que par la forte mobilisation des équipes support et des métiers pour absorber la charge de travail induite par les transitions, notamment pour la renégociation des contrats. L'ensemble des actions entreprises depuis 2019 permet ainsi aux entités du Groupe d'assurer la continuité de leur activité après la disparition des IBOR et d'être en capacité de gérer les nouvelles offres de produits référençant des RFR ou certains RFR à terme.

Transition LIBOR GBP, CHF et JPY

Suite aux actions menées en 2021 pour renégocier les transactions indexées sur les indices qui n'étaient plus publiés ou qui ont cessé d'être représentatifs le 31 décembre 2021, le Groupe a finalisé la migration opérationnelle de ces contrats au premier semestre 2022.

Sur le second semestre, le Groupe a focalisé ses efforts sur la renégociation des quelques transactions résiduelles utilisant des LIBOR synthétiques.

Transition LIBOR USD :

À l'échelle du Groupe Crédit Agricole, les travaux au S2 2022 se sont concentrés en grande partie sur la préparation de la transition du LIBOR USD. L'identification des contrats et la définition de la stratégie pour leur migration sont finalisées :

- Les prêts, les lignes de crédit ainsi que les instruments de couverture associés seront prioritairement basculés vers un indice alternatif à travers une renégociation bilatérale ;

- Il est anticipé que l'essentiel des dérivés non compensés couverts par le protocole ISDA seront transitionnés par activation de la clause de fallback à la disparition du LIBOR USD et les clients non adhérents au protocole ont été contactés afin d'initier une renégociation bilatérale. Les chambres de compensation ont quant à elles confirmé que les dérivés compensés seraient transitionnés au S1 2023 ;
- Les comptes à vue et autres produits assimilés seront migrés par une mise à jour de leurs conditions générales ;
- Pour les autres classes d'actifs, les contrats seront migrés pro-activement ou par activation de la clause de fallback.

Cette transition impacte en tout premier lieu la banque d'investissement CACIB, entité du Groupe la plus exposée au LIBOR USD et pour laquelle la transition des stocks de contrats a déjà débuté.

La migration opérationnelle des contrats s'appuie sur l'ensemble des processus et outils préalablement développés pour la transition des contrats indexés sur les taux IBOR dont la publication ou la non représentativité a cessé fin 2021.

La Financial Conduct Authority (FCA) britannique a lancé le 23 novembre une consultation visant à proposer la mise en oeuvre d'un LIBOR USD synthétique pour les tenors un, trois et six mois jusqu'à fin septembre 2024 sachant que les autorités américaines ont pour leur part déjà validé la désignation de taux de remplacement statutaires du LIBOR USD pour les contrats de droit américain.

Transition des autres indices (ICE SWAP RATE USD, MIFOR, SOR, THBFIX, CDOR, WIBOR) :

Hors WIBOR, les transitions concernent presque exclusivement la banque d'investissement qui a finalisé l'identification des clients et des transactions. Le stock à transitionner est très marginal par rapport au LIBOR USD et concerne très majoritairement les dérivés compensés.

Au dernier trimestre 2022, l'autorité polonaise KNF a communiqué sa feuille de route pour le remplacement des deux indices de référence WIBOR et WIBID par l'indice WIRON et une première version de ses recommandations sur les transactions OIS et les émissions. Les principales entités du Groupe Crédit Agricole utilisant le WIBOR sont CA Pologne (banque de détail) et CAL&F au travers de CFM Indosuez Wealth EFL (leasing).

Gestion des risques associés à la réforme des taux :

Les risques liés à la réforme des taux interbancaires se limitent essentiellement au LIBOR USD pour la période courant jusqu'en juin 2023.

Outre la préparation et la mise en oeuvre du remplacement des indices de référence, les travaux menés par le Groupe portent également sur la gestion et le contrôle des risques inhérents aux transitions des indices de référence, notamment sur les volets financiers, opérationnels, juridiques et conformité en particulier sur le volet protection des clients (prévention du « conduct risk »).

Afin que les relations de couvertures comptables affectées par cette réforme des indices de référence puissent être maintenues malgré les incertitudes sur le calendrier et les modalités de transition entre les indices de taux actuels et les nouveaux indices, l'IASB a publié des amendements à IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 en septembre 2019 qui ont été adoptés par l'Union européenne le 15 janvier 2020. Le Groupe applique ces amendements tant que les incertitudes sur le devenir des indices auront des conséquences sur les montants et les échéances des flux d'intérêt et considère, à ce titre, que tous ses contrats de couverture sur les indices concernés, peuvent en bénéficier.

D'autres amendements, publiés par l'IASB en août 2020, complètent ceux publiés en 2019 et se concentrent sur les conséquences comptables du remplacement des anciens taux d'intérêt de référence par d'autres taux de référence à la suite des réformes. Ces modifications, dites « Phase 2 », concernent principalement les modifications des flux de trésorerie contractuels. Elles permettent aux entités de ne pas dé-comptabiliser ou ajuster la valeur comptable des instruments financiers pour tenir compte des changements requis par la réforme, mais plutôt de mettre à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement du taux de référence alternatif.

En ce qui concerne la comptabilité de couverture, les entités n'auront pas à déqualifier leurs relations de couverture lorsqu'elles procèdent aux changements requis par la réforme et sous réserve d'équivalence économique.

Au 31 décembre 2022, la ventilation par indice de référence significatif des instruments basés sur les anciens taux de référence et qui doivent transiter vers les nouveaux taux avant leur maturité est la suivante :

Total des notionnels des dérivés : 25 (LIBORD USD)

Les encours reportés sont ceux dont la date d'échéance est ultérieure à la date de cessation ou de non représentativité de l'indice de référence. Pour le LIBOR USD par exemple, le 30/06/2023 correspond à la date de disparition ou de non représentativité des « tenors » JJ, 1 mois, 3 mois, 6 mois et 12 mois.

S'agissant des instruments financiers non dérivés, les expositions correspondent aux nominaux des titres et au capital restant dû des instruments amortissables.

Note 11 :

IMPACTS DES ÉVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS

NA

Note 12 :

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Date de clôture

Les états financiers utilisés pour la préparation des états financiers consolidés sont établis à la même date que celle des états financiers du Groupe à l'exception des entités suivantes :

12.1 INFORMATION SUR LES FILIALES

Périmètre de consolidation de l'Entité	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (1)	Implantation	Siège social (si différents de l'implantation)	Type d'entité et nature du contrôle (2)
CFM Indosuez Wealth SAM		N/A	Monaco	11, bld Albert 1 ^{er} Monaco	
CFM Indosuez Conseil en Investissement SASU		N/A	France	1, Place de la liberté 06320 Cap D'Ail	
CFM Indosuez Gestion SAM		N/A	Monaco	11, bld Albert 1 ^{er} Monaco	

Périmètre de consolidation de l'Entité	% de contrôle		% d'intérêt	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
CFM Indosuez Wealth SAM	tête de groupe		tête de groupe	
CFM Indosuez Conseil en Investissement SASU	100%	100%	100%	100%
CFM Indosuez Gestion SAM	100%	100%	100%	100%

Note 13 :**13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Aucun événement n'est intervenu postérieurement à la clôture.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission relative au contrôle des comptes annuels consolidés de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis selon les principes comptables IFRS.

Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels consolidés. Il consiste également à apprécier les

principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels consolidés reflètent d'une manière sincère et régulière le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de votre Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Monaco, le 28 avril 2023.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

François BRYCH